

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie

Vol. 18, No. 17

Le lundi 8 février 1982

Éditorial

Sur la relève

page 4

Youpie!

Le carnaval s'en vient

page 12

CKUM-MF

Réunion générale

le mardi 9 février 1982

au 106 - Arts

F.E.U.M.

Réunion générale

le mercredi 10 février 1982

au 163 Nursing

À Frédéricton

Une marche de solidarité

page 2

SOMMAIRE

En acadie	2
Politique étudiante	3
Éditorial	4
International	5
FEUM	6
Section culturelle	12
Entre autres	14
Sport et loisirs	15

Journée de solidarité avec le peuple polonais



le 11 février 1982 - 12h00 à la Chapelle
CONFÉRENCE-MIDI (Taillon)
Témoignage - Ruth
Phaneuf Organisé par l'Association
des Sciences Sociales

Lors de sa dernière
réunion régulière, le conseil
étudiant des sciences
sociales a pris position
contre l'implantation de la
loi martiale en Pologne et de
plus nous appuyons le
mouvement solidarité qui
lutte pour la liberté.

Afin de concrétiser notre
soutien, nous déclarons le
jeudi 11 février, la journée de
solidarité avec le peuple
polonais. De plus, nous
avons invité une étudiante,
Ruth Phaneuf, déléguée de
l'ANEQ (Association
nationale des étudiants du
Québec). Celle-ci se trouvant

en Pologne la veille de
l'implantation de la loi
martiale. Elle donnera un
témoignage sur la situation
du peuple polonais et plus
particulièrement sur le
mouvement étudiant
indépendant NZS.

Notre appui ne s'adresse
pas seulement à ce peuple
opprimé mais aussi à tous les
autres qui luttent pour leurs
droits démocratiques contre
l'impérialisme qu'il soit au
Salvador, au Chili, en
Afghanistan ou partout
ailleurs dans le monde.

Conseil étudiant

ÉDUCATION

À Frédriction

Une marche de solidarité

La marche organisée par la F.T.N.B. à Frédriction le 30 janvier dernier s'est avérée plus que positive. Environ 1 500 manifestants de toutes les régions du N.-B. ont défilé dans les rues de la capitale provinciale pour protester contre les taux d'intérêt élevés et le haut taux de chômage et ce avec la plus grande des convictions. Des travailleurs de toutes les professions, infirmières, pêcheurs, pompiers, etc. ont manifesté d'une façon violente leur mécontentement face à l'incompétence du gouvernement provincial et fédéral à résoudre la présente crise économique qui opprime non seulement le mouvement ouvrier mais aussi les gens de toutes les catégories sociales.

À cette manifestation on trouvait la présence du monde étudiant ainsi que des représentants de différents secteurs du domaine de l'éducation. Cet appel des étudiants envers le mouvement ouvrier s'explique par le fait que les étudiants sont ceux aussi gravement atteints par les effets économiques du gouvernement. D'une part, l'inefficacité du système privé et bourgeois tend plus à provoquer le chômage que ce système qui ne tient aucunement compte de l'inflation et du coût de la vie qui se creuse d'année en année, n'est qu'une mesure parmi tant d'autres pour éviter au gouvernement de

dépenser le moins possible dans le domaine de l'éducation. D'autre part, c'est le moins gouvernement coupe de plus en plus les fonds destinés à l'éducation post-secondaire. Le résultat est une augmentation presque annuelle des frais de scolarité.

Toutefois, en plus de tout ceci, les étudiants sont concernés par le fait qu'il y a de moins en moins d'emplois disponibles sur le marché du travail, si bien qu'après quatre années d'études ils risquent de se retrouver parmi les statistiques sur le chômage. En plus, les étudiants, tout en se cherchant un emploi, doivent rembourser leurs prêts étudiants avec des taux d'intérêt qui ne cessent d'augmenter.

Mais, les "politiques" économiques du gouvernement ne s'arrêtent pas là. En cherchant un emploi, le fédéral se propose de réduire de 50% les projets d'emploi d'être pour étudiants, projets qui ne dépendent pas de la majorité des étudiants pour payer une partie de leurs études. Toutefois, le ton ne change pas et on remarque que le gouvernement fédéral se propose de ramener le domaine de l'éducation dépendant de sa juridiction et de reconstruire les politiques concernant le système prêt-études. Ces politiques ont pour but de favoriser les domaines d'études le plus liés à l'économie. Ainsi un

étudiant en science aurait droit à un maximum de 5000\$ sur son prêt-bourse tandis qu'un étudiant en sciences sociales ou en arts aurait un maximum de 1 000\$. De cette façon on éliminerait petit à petit le secteur des sciences humaines.

Donc, les étudiants étaient plus que justifiés dans leurs revendications à Frédriction. Cependant, il faut voir que les étudiants doivent de plus en plus se rallier au mouvement ouvrier ou toute autre catégorie sociale qui est injustement dévalorisée par des politiques économiques qu'imposent les gouvernements. Le temps est venu pour former un front commun afin de dénoncer et opposer. On voit de plus en plus qu'une coalition est nécessaire entre étudiants, travailleurs, chômeurs, assistés-sociaux et bien d'autres encore s'il faut que ces revendications soient considérées et qu'on apporte des situations améliorées.

Enfin disons que la manifestation à Frédriction a clairement démontré que les gens qui participent étaient vraiment convaincus du bien-fondé de leurs revendications. Ils sont restés debout encore plus déterminés qu'auparavant à continuer la lutte pour que quelque chose, pour changer les choses, change et ce maintenant ou jamais.

Cyrille Godin

Conseil scolaire no. 50

L'application des principales recommandations du rapport Finlay Elliott et elle participent activement au travail du comité ad hoc chargé d'exercer les pressions nécessaires afin d'en arriver à une loi scolaire qui retrairait l'administration des districts scolaires et des écoles à partir d'une base linguistique.

L'association trouve alarmante la situation qui prévaut à l'école John Caldwell et craint que tolérer cette situation serait de consentir à un retour aux écoles bilingues. C'est pourquoi l'association n'hésite pas de rejoindre aux actions légales entreprises

contre le Conseil scolaire no. 50 et qu'elle demande également une interprétation de la section 3.36 de la loi scolaire.

Cette décision de se joindre aux efforts de la S.A.N.B. et de l'A.C.S.F.-N.B. fut prise par le Conseil d'administration de l'association suite à une demande dans ce sens par le comité local d'Activités-Jeunesse de Grand-Sault. La jeunesse académique veut donc encore une fois tout mettre en oeuvre afin de régler une fois pour tout ce problème.

Gilles Beaulieu
Directeur Général

Information/Communication Nouveau programme approuvé par le CESP

Le nouveau programme de major en information/communication, dont l'utilité était reconnue depuis de nombreuses années par le guingardinal de l'Université de Moncton, a enfin reçu l'approbation de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes. Cette nouvelle, qui était attendue depuis longtemps, va permettre la formation d'un véritable département d'information/communication et donnera vigueur à la campagne de

promotion du programme. Bien que le programme ne soit offert aux étudiants que depuis septembre 1981, on y retrouve déjà une vingtaine d'étudiants inscrits à plein temps. Pour un programme qui n'en est qu'à ses débuts, l'avenir est déjà très prometteur.

L'objectif du programme consiste à former de bons communicants, pour ce qui est aussi bien le milieu francophone des Maritimes que d'importe quel secteur de la francophonie. L'orientation interdisciplinaire du programme offre

aux diplômés des débouchés dans tous les secteurs de l'information tels que le journalisme écrit et oral, la communication graphique, l'animation sociale, les relations publiques, etc. Les diplômés pourront obtenir plus d'information au sujet du programme lors des activités de la semaine de communication des arts qui aura lieu du 14 au 20 mars.

Jean Berthelin
Représentant des étudiants
en Information/Communication

ÉDUCATION

L'importance des mathématiques dans notre société

Le problème majeur en sciences et en mathématiques présentement au Canada est le manque de communication. Il est connu partout sur la face de la terre que les idées mathématiques sont étendues à tous les niveaux: de la recherche avancée à l'enseignement dans les écoles élémentaires.

C'est à l'école élémentaire que l'enfant conçoit ses premières impressions des mathématiques: impressions qui sont souvent profondément gravées pour toute sa vie. Les enfants sont quelquefois apeurés, intimidés, confus dès leur première expérience avec les mathématiques à l'école.

À l'attitude négative acquise à cet âge constitue un obstacle énorme quant à l'utilisation des mathématiques dans leur vie.

peuvent pas relier le sujet à quelque chose qu'ils aiment. En conséquence, ils veulent tout simplement laisser tomber les cours de mathématiques, aussi qu'ils se sentent en sécurité de le faire. Une telle situation était tolérable dans les années cinquante, mais la fraction des diplômés du secondaire allaient se servir des mathématiques en devenant ingénieurs, physiciens ou mathématiciens. Mais depuis ce temps, les choses ont changé. Il est impossible de prédire quels étudiants auront besoin d'un bon bagage mathématique dans le but de poursuivre leur carrière en transport, communications, agriculture, biologie, médecine, économie, etc.

Plusieurs étudiants qui veulent appliquer les mathématiques dans les sciences non-physiques sont victimes d'un propre manque d'éducation car ils n'ont jamais appris à penser

mathématiquement. Dans plusieurs cas, les attitudes fondamentales envers les mathématiques sont remises en question à la fin du secondaire. Quelques diplômés de l'école secondaire sont bons en mathématiques, mais la majorité semble indécise et apeuré par le sujet. Ils ressentent le fait d'avoir remporté des études dans un domaine qui n'apporte rien en retour.

Les mathématiques sont requises comme étant indispensables dans le monde des affaires et du gouvernement. La faiblesse mathématique est un des plus gros obstacles à l'emploi efficace de cette discipline dans le développement de la technologie, de l'environnement et des services publics. L'obstacle majeur à la formation d'un bagage mathématique dans les affaires et l'industrie est le manque de personnel

compétent dans ces secteurs d'applications.

La communication demeure donc la seule clé à ce problème. Les départements de mathématiques des universités offrent un point stratégique dans l'écosystème mathématique. Ils sont presque entièrement responsables de l'avancement de la recherche en mathématiques, en même temps, ils doivent s'allier avec les écoles pour assurer un éclaircissement mathématique. En plus, ils doivent maintenir une communication efficace et adéquate avec les autres mathématiciens, ingénieurs, l'industrie, le monde des affaires et le gouvernement pour rester au courant des besoins de la société et préparer leurs diplômés de l'enseignement.

Donald Violette
Professeur en
Mathématiques

L'évanouissement avant les examens

Voici quelques renseignements à propos d'évanouissement (avant les examens).

L'évanouissement est dû à une réaction du système nerveux qui cause une communication pauvre de sang conduit au cerveau pendant un certain temps. Il se peut que l'évanouissement soit prévu. Si une personne se sent faible, se met à transpirer ou se sent devenir embouillonné, vous devez la faire coucher la tête basse, près d'une source d'air frais, vous devez desserrer ses vêtements du haut, à la poitrine et à la taille. Dirigez-lui de respirer profondément. Essayez de la garder tranquille et rassurée. Si la personne est assise, souvent l'évanouissement peut être prévenu en lui faisant baigner la tête au niveau des genoux. Si une personne est tombé en s'évanouissant, voyez si elle a une chute de nez ou si elle a quelques saignements.

Assurez-vous que sa respiration est régulière.

Maîtriser toute grave effusion de sang. Couvrez toutes blessures ou toutes lésions avec des compresses des fractures. Une personne qui s'est évanouie et qui reçoit les soins appropriés, se réveille généralement assez rapidement. Sinon, vous devez consulter un médecin parce qu'il ne s'agit pas d'un simple évanouissement. Jusqu'à l'intervention du médecin, donnez-lui les soins normalement dispensés aux personnes inconscientes: placez le patient inconscient sur le côté et assurez-vous qu'il n'y a pas de sang ou de vomissements qui obstruent les voies respiratoires. Quelqu'un qui est sujet à l'évanouissement devrait consulter un médecin pour tâcher de savoir ce qui est la cause et éviter certains situations.

Bonne chance aux candidats et bonne santé.

Comité de prévention
des évanouissements
May Reiter
Lise J. LeBlanc
Diana Lynn Steves

NOTRE ÉTUDIANTE

Points à pondérer

Permettez moi de répondre à vos préoccupations.

1) La F.E.U.M. dans votre article, n'est pas le véhicule de toute activités sociales, étant donné son absence de participation dans l'organisation des activités sociales dans votre école. Lorsque vous vous adressez à la F.E.U.M., je me pose la question à savoir quels éléments vous lui reprochez? Est-ce que vous vous adressez à tous les membres ou à l'exécutif? Si ce sont tous les membres, eh bien je crois que le fait d'être étudiant(e) participant aux activités, cela démontre une présence de la F.E.U.M.

Par contre, je prends pour acquis que vous vous adressez aux représentants des facultés et à l'exécutif.

Personnellement, j'aimerais bien participer à l'organisation(?) des activités de toutes les facultés sur le campus (pour ne pas faire de discrimination). Mais soyons réaliste un peu pour voir ce que cela impliquerait. Actuellement, la division des tâches au sein du C.A. (textuel compris) n'est pas chose acquise, alors ceci signifie qu'il y a des personnes au C.A. qui sont débordées de travail étant donné le manque de participation de tous. Déjà, il y en a qui mettent entre 20 et 40 heures par semaine à la F.E.U.M. et cela ne devrait pas être nécessaire. Si tout le monde prenait en main les différentes tâches (articles pour le journal, comités...) et mettait un peu plus de temps dans leur organisme étudiant, à ce moment-là il y en aurait qui serait plus libéré des tâches, donc (belle) pourraient participer davantage aux activités sociales. N'étant pas le cas pour cette année, il est à souhaiter que les prochains(es) au C.A. soient plus prêts à mettre du temps à la F.E.U.M. Ceci est une réponse à votre question mais surtout une critique (à tous et moi-même) constructive.

2) Même si l'université a prêté 60 000 \$ à la F.E.U.M., est-ce qu'il faut dire qu'elle est vraiment une F.E.U.M.?

Il est clair que l'administration a besoin d'une F.E.U.M. mais quelle sorte? L'administration a besoin d'étudiant(es) qui ont les mêmes intérêts qu'elle. Cela existe ailleurs. À l'Université du N.-B., le président de l'union étudiante fait des déclarations aux journalistes et dit que les frais de scolarité devraient être augmentés à 2 000\$. Ce même président rencontre régulièrement les administrateurs, souève avec eux, discute de politiques et des hausses de frais de

scolarité. Par contre 3 000 étudiants ont débryté le 30 septembre à Frédéric (2 600 de "UNB") et leur président (porte parole de ceux-ci), à pris position contre, étant donné qu'il joint l'administration et le gouvernement pour dire que ces 2 600 étudiants étaient "tous".

Chez les dirigeant(es) étudiant(es) on a souvent le goût de rencontrer régulièrement les administrateurs car selon eux(elles) il faut marcher main dans la main. On a souvent aussi le goût d'avoir un "beau" curriculum vitae. Et ceci n'est pas absent chez la F.E.U.M., je le sais!

Le plus drôle est lorsqu'on se rapporte à la réunion générale du 9 décembre pour voir combien d'étudiant(es) étaient d'accord avec cette ligne de collaboration. Il y eut des résolutions, et ce au début de la réunion (ou il y eut peut-être une ligne mais des étudiant(es) de l'éducation, sciences infirmières, administration, sciences et génie) qui la F.E.U.M. endorse des actions concrètes (pétitions, lignes de piquetages...) pour défendre la masse étudiante. Seulement une petite minorité a voté contre ceci. Une fois au conseil d'administration on s'aperçoit que la majorité est contre ces actions concrètes, et une minorité est pour continuer à discuter ceci, on s'aperçoit que la masse étudiante, les étudiant(es) à la base sont préoccupés par leurs problèmes, peut-être fétus de cette catégorie de gens qui disent: "Je m'en fou si les frais augmentent" comme l'ont fait souvent certains au C.A.

Donc, l'administration prendra tous les moyens pour avoir des étudiants près d'elle. Mais il ne faut pas oublier que cette même administration a augmenté les frais de scolarité de 21% l'an dernier, qu'elle nous a coupé dans nos services, pendant qu'elle augmente sa bureaucratie, qu'elle freine l'aspect du centre social, qu'elle censure les journaux de gauche... Le 60 000 n'est que des milliers pour elle, surtout qu'on va le rembourser et ne vous inquiétez pas, on l'a remboursé pour elle. Après tout on paye 950\$ pour venir ici, ce qui forme la clientèle, donc nous avons droit à des locaux n'est-ce pas? (Kaché...) Ah oui, même si TU de moi ne recueillait pas le 50\$ par étudiant, la F.E.U.M. étant une compagnie avec son statut légal pourrait le faire sans passer par l'administration. Toutefois, cela ne serait pas trop pratique. C'est comme un syndicat, on enlève la cotisation des

membres dans leur chèque. Cela ne coûte pas plus cher, si TU de M de nous rendre se service.

3) Ce point fait ressortir un aspect positif de votre part. Étant donné que plusieurs faiblesses alléguées pour Lavalité vont à 4 - 5 ans en arrière, les étudiant(es) d'aujourd'hui ont de la difficulté à expliquer cela. Mais si vous croyez aux "trouvailles" de Gérard Lavalité, cela est de votre affaire. Cependant, je considère que les membres actifs sont plus en mesure d'expliquer les "trouvailles" que les membres non-actifs comme M. Lavalité.

4) La raison pour laquelle le 50\$ est obligatoire est une

décision des étudiants à la base. Lors d'une assemblée générale, les étudiants avaient décidé de payer une cotisation de 50\$ à la F.E.U.M. Cette décision a été adoptée par la majorité, donc ce fut une décision démocratique. Et la minorité qui refuse, doit quand même respecter la décision de la majorité et ce par démocratie!

Quel produit à vendre voulez-vous dire? Le journal est gratuit, les fêtes ne sont pas si chères que cela. CKUM-MF ne vous charge rien pour faire des émissions, les comités et les membres ne sont pas rémunérés, etc. Franchement, s'il fallait que le

F.E.U.M. vende son produit, ce ne serait pas par l'argent mais plutôt par des bonnes compagnies de sensibilisation, d'éducation à la base... et principalement de participation. Le 15\$ aux conseils étudiants, cela vient de la F.E.U.M. Les étudiants ont décidé de donner ce 15\$ suite à une réunion générale de la F.E.U.M. Saviez-vous que ce 15\$ pourrait être enlevé et retourné à la F.E.U.M.? On parle de choix, mais il faut surtout apprécier le fait que la F.E.U.M. veut promouvoir ses relations avec les conseils. C'est pourquoi le 15\$ serait remis en question. Eh bien les copains, en tant qu'étudiant(e), il me

déçoit beaucoup de voir des dirigeants si critiques et négatifs envers la F.E.U.M. (N'avez-vous pas été du survote le représentant à la F.E.U.M.) pour promouvoir les intérêts et les besoins des étudiants, pour représenter et pour informer votre population étudiante à la F.E.U.M.?

Je, vous signés, est pour la F.E.U.M. à 100% et suis prête à poursuivre le travail à la F.E.U.M. (tout au niveau des comités...) dans l'avenir, car c'est la seule façon qu'on pourra améliorer les failles qui y existent.

Et je signe en tant qu'étudiante à la base:
Brenda Côté

Pouponnière 0 - 3 ans

Tu es étudiant(e)...
Tu es un/ des enfant(s) entre 0-3 ans...
Tu prévois en avoir (ici) la fin de tes

études...
Tu cherches des gens sérieux et compétents pour s'en occuper...

Tu serais intéressé(e) par une pouponnière sur le campus en septembre 1982...

ALORS...

Procure-toi l'Hebdocampus (édition du jeudi 11 février 1982), ou LE FRONT (édition du lundi 15 février 1982), afin de participer à un sondage à ce sujet.

Pour de plus amples informations, n'hésite pas à communiquer avec nous:

P.M.: Hélène 389-3324
Soirée: Gilles 389-8592

Réunion régulière

Salut,

Par la présente, je vous invite à une réunion régulière de la F.E.U.M. qui aura lieu le jeudi 11 février 1982 au local 050 de la faculté d'Administration à 19h00.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 1982
3. Carnaval d'hiver
4. Élections et procédures
5. États financiers du FRONT et constitution
6. États financiers des fêtes d'autonomie
7. Situation financière de la F.E.U.M.
8. Autres
9. Levée de l'assemblée

Brenda Côté
Secrétaire Général

CKUM-MF

T'invite à venir assister à sa réunion générale le mardi 9 février 1982 à compter de 18h30 à la Faculté des arts, local A-106.

Cette réunion revêt un cachet important pour la poursuite du dossier MF.

- Décision des gouverneurs, du 5 décembre 1981
- Analyse du plan financier
- Programmation 1982
- Etc.

Pour faire de CKUM-MF une réalité, on a besoin de ta participation. Alors, tous ensemble, on se voit le mardi 9 février à la Faculté des arts - Local A-106, à compter de 18h30.

un rêve, ça prend vie quand on est des "centaines" à y croire. (Richard Séguin)

EDITORIAL

Sur la relève

Encore une fois voici venu le temps des élections avec tout ce que ça peut inclure (cabale, discours, vote, etc.). Quoique les étudiants(es) sont rarement atteints par la "fièvre électorale" (le pourcentage de participation pour presque n'importe quelle élection s'avère toujours assez faible pour ne pas dire trop faible), il demeure que pour ceux qui s'intéressent moindrement à la politique étudiante, toute période électorale revêt une importance majeure pour le mouvement étudiant, non pas au niveau des individus qui se portent candidats aux différents postes, mais sur tout pour ce qui a trait à la ligne politique que peut adopter la F.E.U.M.

Mais il faut aussi voir que ce n'est pas seulement la direction de la F.E.U.M. qui passe aux élections mais aussi différentes facultés ce qui implique un nouveau conseil d'administration pour la F.E.U.M. et bientôt des nouveaux directeurs(trices) pour ses différents comités. Donc on voit bien que des nouvelles élections font entrer en ligne de compte un grand nombre de gens. Ensis qui, remarquons le, devront former une équipe qui aura comme mission de défendre les intérêts des étudiants(es) et de travailler pour eux.

Toutefois, malheur à celui ou celle qui s'engage pour ses intérêts personnels car il n'y a pas de place dans la politique étudiante pour ses aspirations. Il faut comprendre que tout poste de direction nécessite temps, efforts et énergies et que la sincérité (même si le mot a parfois perdu tout sens pratique) est à l'ordre du jour.

• • • • •
Cependant, pour qu'il y ait élection il faut nécessairement des candidats(es). Le manque d'implication des étudiants(es) se fait surtout sentir lors des élections de la F.E.U.M. et ceci ne fait que nuire au bon fonctionnement de la

F.E.U.M. On n'a qu'à se rappeler le poste du directeur des affaires administratives qui fut laissé vacant jusqu'au mois de septembre ainsi que la démission du trésorier de la F.E.U.M. lors du même mois, pour réaliser que la F.E.U.M. peut difficilement aller de l'avant si elle n'a pas sa pleine équipe. Il faut dire que la période d'adaptation à un nouveau milieu se fait toujours mieux lorsque tout le monde commence en même temps, permettant ainsi à tous de suivre le même chemin.

Nul besoin de faire ici le bilan du travail fait par l'équipe de cette année pas plus que sur l'utilité de la F.E.U.M. Les récents débats au sein du mouvement étudiant ont permis à chacun de se faire une idée à ce sujet. Notons toutefois en passant que de nouveaux amendements se rapportant à la constitution de la F.E.U.M. seront proposés lors de la prochaine réunion générale. Ces nouveaux amendements sont mis de l'avant dans le but de faciliter la tâche de l'exécutif de la F.E.U.M. en ce sens que maintenant toussaauront quoi s'en tenir au sujet de leur poste respectif.

Mentionnons aussi que toutes ces modifications contribueront à un plus grand rapprochement entre la F.E.U.M. et les étudiants(es).

Mais tout compte fait ce qui importe le plus c'est qu'il ait continué au sein même de la F.E.U.M. et de son C.A. On a vu au cours de cette année que malgré les oppositions qui ont pu survenir au niveau du C.A., en plus des attaques qui ont été formulées contre la F.E.U.M., que la F.E.U.M. a su tenir tête et faire de grands pas vers la mobilisation des étudiants(es) face aux dangers qui les menacent. Il est à se demander ce que serait survenu si la F.E.U.M. n'aurait pas eut à s'occuper de ces "incidents"...

L'assemblée générale qui aura lieu le 10 février prochain sera l'occasion pour les étudiants(es) de juger le travail effectué jusqu'à date par la F.E.U.M. et on a bien le droit de parler de "jugement" car l'assemblée générale est l'organe suprême du mouvement étudiant et il revient à elle de ratifier ou d'abroger le travail que ses dirigeants ont entamé.

Il faut voir que la dernière assemblée générale fut très positive car les étudiants(es) présents ont mandaté la F.E.U.M. d'entreprendre de nouvelles mesures face à différents dossiers tels le projet CKUM-MF, le calendrier universitaire, le centre social, la situation financière de la F.E.U.M. et bien d'autres encore. Tout étudiant devrait être au courant de ces sujets non pas pour être simplement au courant de la politique étudiante mais surtout pour pouvoir émettre une opinion par rapport à celle-ci.

Donc c'est une période de transition qui s'amorce au niveau du mouvement étudiant, mais il ne faut pas pour autant négliger les dossiers entrepris par la F.E.U.M. Au contraire, il s'agit plutôt de voir la position des candidats(es) qui se présentent à la F.E.U.M. pour savoir comment ils(elles) se situent par rapport à l'orientation d'avant-garde de la F.E.U.M. actuelle, car il est à espérer que la relève saura continuer le travail dans le même optique.

Enfin terminons avec une invitation à tous les étudiants(es) de bien vouloir se présenter aux différents postes de direction s'ils pensent avoir les qualités nécessaires. Mais, pour ceux qui préfèrent se tenir à l'écart il importe de voter pour bien démontrer que la masse étudiante a confiance dans la F.E.U.M. On le répétera jamais assez souvent: LA F.E.U.M., C'EST NOUS AUTRES.

Cyrille Godin

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. Il est situé au 139, rue Massé, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)538-4086 (4084 pour les intervenants).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants(es). Les opinions éditoriales dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, communications et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits progressivement à double interligne, sans diacritiques. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de recevoir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à traduire autrement d'interprétation; 3) à être... (surtout) soient les deux sexes (homme ou femme); 4) les minorités (éthiques et autres) ou les groupes allochtones (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.)

ÉQUIPE DU JOURNAL

Directeur	Cyrille Godin
Rédactrice	Carole Marchand
Distributeur	Serge Comeau
Photocomposition	Aline Gaudet
Responsable du montage	Raymonde Arseneau
Responsable de la correction	Vivianne Roy
Responsable du sport et loisirs	Eric Fournier
Photographe	Francine Roy
	Jean-Guy Savoie
Mise en page	Correcteurs(trices)
Rose-Marie Godin	Aline Robichaud
	Diane Duplessis
	Hélène Lemire
	Gisèle Collette
	France Cavier

L'INTERNATIONALISME

Le Comité de solidarité avec la lutte du peuple d'El Salvador est un comité ad hoc créé par quelques individus, étudiants(e)s et professeurs à l'Université de Moncton, afin de mieux faire connaître la situation salvadorienne dans cette région. Ceux qui sont intéressés à se joindre à nous, peuvent nous contacter à 388-5770 (à l'heure du souper).

On continue cette semaine la relation des événements les plus importants de l'évolution de la lutte qui mène ce peuple pour conquérir son auto-détermination. Dans les semaines précédentes, on a décrit la création d'une élite économique-politique, l'instauration de dictatures militaires, les fraudes électorales, l'arrivée de la Junte au pouvoir et comment les secteurs démocratiques se sont sortis tous après. Il a été question également de l'accélération de la répression en 1980, de la création du FMLN, des activités du FDR, de l'assassinat de 4 missionnaires américaines et de l'élaboration du processus réformiste dont la Junte avait parlé à son arrivée au pouvoir.

L'expulsion de Majano. La fin de l'année 1980 a été très mouvementée. Une fois que l'oligarchie avait réussi à faire "oublier" les projets, elle continua à semer la terreur et la mort partout dans le pays.

Majano, le militaire qui avait été à la tête de l'insurrection d'octobre 1979, tenait beaucoup au processus réformiste, et s'était opposé à la neutralisation de ce

processus. Il a été la cible de plusieurs attentats, dont le plus important a eu lieu, curieusement, juste en face de l'édifice de l'État-Major des forces armées.

Graduellement, Majano avait perdu les responsabilités qu'il avait au sein de la Junte, et les jeunes officiers qui l'avaient appuyé ont été envoyés - de manière graduelle - à l'étranger, soit comme Agrégés militaires des ambassades, soit pour continuer des études.

En décembre 1980, il a été limogé par la Junte, et celle-ci réétablit Duarte comme élu, devenu son Président, et le colonel Gutiérrez en a été nommé le vice-président.

En plus, Gutiérrez retient les fonctions de Commandant général des Forces armées, poste que - d'après la constitution politique - n'appartient qu'au Président. Duarte n'est donc qu'une marionnette présente dans le "visage" d'un président "civil".

Après sa chute, Majano réussit à partir vers le Guatemala, mais il y fut arrêté et livré au gouvernement salvadorien. Celui-ci l'a expulsé au Panama. En novembre 1981, le Mexique lui a accordé l'asile politique.

L'offensive politico-militaire populaire. Pendant 1980, le FDR avait présenté son programme de gouvernement, et il s'était préparé pour livrer une série de batailles diplomatiques au niveau international. Entre-temps, le FMLN avait expliqué la nécessité de se préparer pour une "guerre prolongée", dont l'offensive générale devait commencer dans les mois prochains.

vient principalement de l'augmentation de ses cadres au niveau camp des affrontements, et la destitution graduelle du pouvoir militaire de la Junte.

Le 30 décembre 1980, le FDR et le FMLN ont créé une "commission politico-diplomatique" (CPD), chargée "d'étudier les conditions de formation d'un gouvernement démocratique révolutionnaire et d'élaborer, dans ce cadre, une politique internationale".

À début de janvier 1981, le FDR déclenche une élection générale, que les mass-médias contrôlés par les forces de droite ont essayé de présenter comme si c'était une "offensive naïve" échouée. L'offensive générale a entraîné largement ses objectifs, ce qui a permis l'entraînement des troupes militaires populaires au niveau des "comités de village" jusqu'aux inconnus pour tous les combattants-elle a montré la faiblesse militaire et l'absence de préparation. Plusieurs villes sont tombées sous le contrôle du FMLN (y compris Santo-Aña, la deuxième ville du pays) et plusieurs régions du territoire salvadorien se sont clairement définies depuis lors comme des sanctuaires du FMLN.

Les déflections de l'armée régulière ont été nombreuses. La plus connue a été celle de la caserne de Santa-Ana, où un groupe d'officiers sont partis avec leur bataillon s'intégrer avec les combattants du FMLN, après avoir neutralisé les autres officiers, et avoir amené avec eux la majeure partie de l'armement et munitions de cette caserne.

Duarte a lancé un appel au Président Carter, "au nom de la démocratie", pour qu'il rétablisse l'envoi d'armement américain, théoriquement interrompu après la découverte de l'assassinat de 4 missionnaires américaines en décembre 1980. Des armements américains ont été envoyés en abondance pendant les derniers jours du gouvernement Carter, et ils ont été réexpédiés à partir du 20 janvier 1981, quand Reagan s'installa dans la Maison-Blanche.

L'appel des États-Unis. Comme le Secrétaire d'État américain l'a reconnu récemment (N.Y. Times, 5 janvier 1981), la possibilité d'une victoire populaire au El Salvador est réelle. D'après lui, "il faut collaborer pour empêcher la chute du gouvernement salvadorien". C'est évident que les E.-U. y ont pour quelque chose. L'aide

économique et militaire octroyée à la Junte n'a fait qu'augmenter l'échec de l'inauguration du gouvernement Reagan. Mis à part la collaboration directe du gouvernement américain, le celui-ci a exercé des pressions auprès d'autres organismes pour soutenir la Junte.

Par exemple, le Fonds monétaire international a accordé 30 millions à la Junte pour "stabiliser sa balance de paiements" en octobre 1981; le gouvernement vénézuélien lui a accordé régulièrement un appui économique important à partir de 1980; l'Agence pour le développement international (façade de la CIA) lui a octroyé 25 millions en octobre 1981; etc. Inutile de mentionner l'augmentation de la corruption au sein du gouvernement, où une bonne partie de l'argent provenant de l'étranger a été utilisé pour "compter" politiques.

L'aide militaire est également importante. D'après les journaux étrangers travaillant au El Salvador, il y a environ 500 conseillers militaires américains entrés au sein de la Junte n'est reconnu que 60. Après l'envoi massif d'armement au début de l'année 1981, les États-Unis ont retiré leur appui militaire. Cependant, la résistance populaire a été tellement importante que l'appui américain a toujours été insuffisant. Par exemple, des 10 hélicoptères Huey accordés en janvier 1981, seuls ont été inutilisés, soit en combat, soit par boycottage réalisé par des personnes infiltrées dans l'armée régulière. Les E.-U. accordent, au dernier, les E.-U. accordent encore 4 hélicoptères, mais l'Agence AIP notifieait le 8 octobre qu'un d'entre eux venait d'être abattu par le FMLN.

La collaboration militaire américaine s'est réalisée également avec l'appui de l'intervention d'autres pays: Venezuela a 30 conseillers militaires auprès de l'armée salvadorienne ("Des Moines Register", 18 septembre 1981) et l'Argentine a été impliquée. Le Chili lui a accordé l'appui de leur armée navale sous la direction du Pentagone ("New York Catholic Reporter", 25 septembre 1981).

Les E.-U. accordent au El Salvador un appui prioritaire politique importante. Après avoir destitué l'ambassadeur White, M. Reagan en a nommé un autre, M. Dean Hinton, un homme de la centrale d'intelligence américaine, CIA.

Le nouvel ambassadeur des E.-U. Dans les pages 236 et 237 du célèbre livre de Dr. Julius Mader, Who's

who in CIA (Berlin, 1968), on peut lire: "Dean Rosch Hinton, né le 12 mars 1923. Pendant 1943-45, il a été second lieutenant au sein du G-2 de la US Army. Il travaille depuis 1946 au Département d'État et depuis 1956 pour la CIA. En 1956 il est nommé chef du bureau de recherche et analyse pour l'Europe occidentale au Département d'État; en 1958 au USSEC en 1961 étudia dans l'École de Guerre (US War College); 1963, Directeur des Affaires politico-économiques pour la communauté européenne et l'Atlantique. Travail à l'étranger: Damas, Mombasa, Paris et Bruxelles".

Hilton travaille, avec 16 autres agents de la CIA, dans le "Plan rack II" du Président Nixon, pour déstabiliser le gouvernement du Président Salvador Allende au Chili. Dans ce pays, il travailla déguisé en chef local de l'Agence pour le développement international (US-AID), organisme façade de la CIA, tel que consistait, entre autres, d'être agents Dan Mitron et Joseph Vasilé. Après ses études de Droit et de diplomatie à l'École Fletcher (Diplômé en 1952), Hinton se spécialisa en économie, et son action fut importante en ce qui concerne la déstabilisation économique du gouvernement chilien. Par exemple, sous son inspiration, la CIA finança plusieurs greves patronales, dont la plus connue fut celle des propriétaires de camions, et par l'augmentation de la situation économique au Chili qu'elle entraînera par l'économie Chilienne et pour l'augmentation du mécontentement des couches moyennes à la capital, Santiago, à cause du manque de produits alimentaires.

Entre 1967 et 1969, Hinton travailla au Guatemala (encore nommé fonctionnaire de FUS-AID, avec Nathaniel Davis, alors ambassadeur dans ce pays et actuellement ambassadeur au Chili. Quand ils travaillèrent ensemble au Guatemala, l'armée réalisa - une répétition - une opération de la population, avec la participation ouverte des "bréviés" vers de l'armée américaine, gouvernement guatémaltèque, le l'époque (parfois, comme

celui d'El Salvador actuellement, de réforme agraire

Et là encore, il y a des "coïncidences". Roy L. Prosterman, expert en "régulation agricole", travaille actuellement avec Hinton au El Salvador. Cette personne travailla au Viet-Nam dans l'"Opération phénix", sous la direction de William E. Colby, celui qui postérieurement fut nommé directeur de la CIA. Une enquête menée par le Congrès américain constata que cette opération causa la mort de plus de 20 000 "suspects" de collaboration avec la guérilla. Sous le déguisement de la "réforme agraire", la Junte Salvadorienne a également massacré 30 000 personnes depuis janvier 1979. Ceci avec une aide économique et militaire des E.-U. qui ne cesse d'augmenter. Ce "régime" est la "réforme agraire" de la "réforme agraire" dénoncé par Amnesty-Internationale et par le bureau de la mission de l'Archevêché de San Salvador.

Pour compléter le panorama, "The Progressive" (septembre 1981) fait

référence à celui que Reagan a nommé comme sous-secrétaire adjoint de la Défense pour les affaires latino-américaines Nestor Sanchez, l'ancien chef de la CIA pour le Guatemala et El Salvador, où il participa dans la création et dans la planification des activités des "escadrons de la mort", groupes para-militaires de la droite. D'ailleurs, l'actuel sous-secrétaire d'État adjoint pour les Affaires latino-américaines, Thomas Enders, était le Directeur-adjoint de la mission américaine à Phnom-Penh (Cambodge) entre 1970-1973, et chargé d'Affaires entre 1973-74, la période des plus importants bombardements américains au Cambodge, ceux qui ont été dirigés par le général Nguyen Haig et Kissinger ont gardé en secret pendant des mois. La machine militaire et "diplomatique" américaine, dans ce cas, n'essaie de massacrer le peuple salvadorien.

À suivre la semaine prochaine.

Aggravation du massacre perpétré par la Junte. L'avance militaire du peuple.

Soirée de solidarité avec les travailleurs polonais le jeudi 11 février à 20h00
École Vanier, rue Archibald, Salle d'audio-visuel.

Au programme

- Un témoignage de Ruth Phaneuf, une étudiante québécoise qui était en Pologne la veille de l'implantation de la loi maritale.
- Montage de diapositives de Kine-Film: "Les travailleurs polonais luttent pour la liberté".

"Présentation" d'un militant du comité de soutien à Solidarité à Halifax.

Organisé par la section de Moncton du Parti Communiste Ouvrier.

Le tout sera présenté par un porte-parole du PCO.

Il y aura un service de traduction anglais/français ainsi que de la publication sur la situation.

Du café sera servi.



FEUM

Réunion générale

Salut,

Par la présente, je vous invite à une réunion générale de la F.E.U.M. qui aura lieu le 10 février 1982 au local 163 de l'édifice des Sciences Infirmières à 13h00.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour du 10 février 1982
2. Adoption du procès-verbal de la réunion générale du 9 décembre 1981
3. Amendements à la présente constitution
4. CKUM-MF (rapport)
5. Rapport du calendrier universitaire
6. Rapport de la semaine nationale d'action plus le programme
7. Centre social (rapport)
8. Situation financière de la F.E.U.M.
9. Autre
10. Levée de l'assemblée

Brenda Côté
Secrétaire Général



La F.E.U.M., c'est nous autres
Venez tous en grand nombre

La F.E.U.M., sa nécessité, bilan de l'année, opinions..

Voici des articles ou commentaires de représentants(es) du conseil d'administration de la F.E.U.M.

Bilan de mon année à la F.E.U.M.

Que puis-je dire? Dans l'ensemble, je trouve que mon mandat fut intéressant. La F.E.U.M. a fait du progrès cette année, on a organisé trois réunions (et une soirée sociale dans ces trois) pour les conseils étudiants des facultés. Je ne crois pas que quelqu'un peut se rappeler (au moins depuis trois ans) d'avoir eu une F.E.U.M. organiser de telles coalitions, pour les conseils étudiants, de plus, on vous a mis au courant des événements par l'entremise du journal. La section "politique étudiante" a été utilisée à son maximum cette année.

Un autre aspect positif est notre adhésion à la Fédération Canadienne des étudiants. Ceci nous permet réellement d'avoir de bons contacts avec les étudiants(es) à travers le Canada, d'avoir des actions communes et le plus important, d'avoir un impact réel sur les différents problèmes qui nous touchent de près, mais à partir de ceci, il doit se passer quelque chose! C'est pourquoi les étudiantes(es) à la première réunion générale ont voté en faveur d'actions concrètes pour le deuxième semestre.

La F.E.U.M. a appuyé plusieurs organismes: Via-Rail, 30 janvier, IOMEP (Organisation Mondiale des écoles précoléaires) et à même participé à des comités touchant plusieurs questions importantes. Une autre réunion générale est prévue où l'on votera sur des amendements à la constitution. La F.E.U.M. a mobilisé des étudiants(es) le 30 septembre contre les coupures fédérales, pour Via-Rail... Et la liste continue... Maintenant j'évoque un coup d'œil sur une question qui se pose souvent:

Pourquoi une FEUM, qu'est-ce que ça mange l'élève?

En effet, ces questions se posent fréquemment. Mais la réponse est facile. Premièrement, regardons l'aspect "nécessité de la F.E.U.M."

Depuis des années (on va jusqu'en 1955), les étudiants du Canada évitent des problèmes face à

l'éducation; prêts-bourges, frais de scolarité, coupures, accessibilité à l'éducation, chômage, logement...

Cette année et les années à venir ne font pas exception. Mais si l'on regarde en arrière, on s'aperçoit que plusieurs réformes ont été gagnées par les étudiants et ce par des actions concrètes: à Sudbury, en 1980, les étudiants(es) ont empêché une hausse de frais de scolarité; au Québec, on a gelé les frais de scolarité grâce à des pressions; à St. Mary's, on a su maintenir la banque sur le campus (l'administration voulait faire disparaître la banque et les étudiants(es) auraient été obligés d'aller en ville); à Moncton, avec des pressions, on a vu nos prêts-bourges s'élever en 1981, et bien d'autres...

Actuellement, autour du Canada, les étudiantes(es) font face à des problèmes sérieux: à Vancouver, les prétextes à l'emploi sont à faire disparaître la banque et les étudiants(es) auraient été obligés d'aller en ville); à Moncton, avec des pressions, on a vu nos prêts-bourges s'élever en 1981, et bien d'autres...

Actuellement, autour du Canada, les étudiantes(es) font face à des problèmes sérieux: à Vancouver, les prétextes à l'emploi sont à faire disparaître la banque et les étudiants(es) auraient été obligés d'aller en ville); à Moncton, avec des pressions, on a vu nos prêts-bourges s'élever en 1981, et bien d'autres...

Actuellement, autour du Canada, les étudiantes(es) font face à des problèmes sérieux: à Vancouver, les prétextes à l'emploi sont à faire disparaître la banque et les étudiants(es) auraient été obligés d'aller en ville); à Moncton, avec des pressions, on a vu nos prêts-bourges s'élever en 1981, et bien d'autres...

différentes solutions proposées, former des comités, rédiger les articles, informer la masse étudiante. De plus, l'organisme étudiant est le porte-parole de la masse étudiante et doit également lui offrir des services. La F.E.U.M. offre comme services: une radio étudiante, un journal étudiant, les fêtes d'automne et le carnaval d'hiver, des subventions aux conseils étudiants, des comités, un café étudiant le lundi soir, l'unité mobile. En tous les cas, je trouve que la F.E.U.M., en tant qu'organisme étudiant, répond aux besoins des étudiants.

Évidemment, il y a des faiblesses mais on ne peut les corriger qu'en participant. Qu'est-ce que ça mange l'élève? Eh bien, la F.E.U.M. a besoin de participation des étudiants, d'actions concrètes, de meilleurs relations avec les conseils étudiants... pour survivre.

Pour conclure, je ne considère pas mon année à la F.E.U.M. comme étant une perte de temps. Au contraire, le temps et l'énergie que j'y ai mis dédant ne peuvent que signifier un intérêt vers le mouvement étudiant. Malheureusement, notre mandat se termine et voilà où l'on reconnaît les faiblesses qui existent, les changements positifs qui pourraient être amenés...

C'est pourquoi je vous encourage tous de vous présenter aux élections, de vous impliquer, de connaître en réalité ce qu'est la F.E.U.M. Actuellement, il y a des rumeurs qui circulent contre la F.E.U.M. et on peut vite prendre conscience de l'organisme mais il ne faut pas s'arrêter à cette simple constatation, il faut aller voir qu'est-ce qui se passe, il faut mettre en pratique notre potentiel, nos capacités, nos idéités!

Pour terminer, je vous souhaite une bonne réunion générale et de bonnes élections!

Qu'est-ce qu'on peut faire? Évidemment, ce n'est pas individuellement qu'on pourra changer cela. On a besoin de consensus, il est possible d'avoir une certaine direction à prendre ainsi que des personnes qui vont travailler ensemble à suivre. Voilà où le conseil d'administration entre en jeu. À partir du mandat de ce conseil d'administration, le conseil d'administration doit prendre en mains les

F.E.U.M.-tu ou F.E.U.M.-tu pas?

F.E.U.M.-TU ou F.E.U.M.-TU PAS? C'est une question qui se pose souvent de ces temps-ci sur le campus. Moi, oui, je pense que je n'ai pas le choix vu ma position, mais c'est faux. Je F.E.U.M. des ma première année (j'ai continué jusqu'à maintenant - "Et-ce que ça en vaut la peine" me dirait-on? Eh bien, je répondrais "OUI" pour ceux qui croient à l'implication et "peut-être" pas à ceux qui ne savent même pas ce que ça signifie l'implication.

Nous sommes plus de 2 500 étudiants, ce qui représente la plus grosse masse de gens DEVANT avoir des intérêts en commun. Je suis "devant" parce que je ne suis pas sûr que tel est le cas. On assiste, ici sur le campus, à un phénomène courant, la non-implication, si minime soit-elle, de la très grande

majorité des étudiants. Il y a donc une minorité qui se retrouve à gérer les affaires de la masse. Cette minorité, même en connaissant ses limites, essaie de faire des choix, mais plus afin de mener à bien, les différents projets de la Fédération. Mais dès qu'il y a une petite faille de la part de la F.E.U.M., on saute dessus comme un lion enragé, en doutant de sa crédibilité et du 50,000es que chaque étudiant doit verser au moment de son inscription. Mais, dans ces périodes de crise, on est bien loin de penser ou d'imaginer ce que pourrait représenter la Fédération si seulement le quart ou la moitié des étudiants étaient prêts à mettre un peu de temps pour construire une Fédération plus solide avec des actions concrètes et définies à l'avance. Mais, comme c'est encore une minorité qui décide pour la majorité, on

se demande où est la démocratie. Si on veut apprendre à bâtir un monde meilleur, l'université n'est-elle pas le lieu d'apprentissage? Ne faut-il pas mettre en pratique ce que l'on préche? Savez-vous ce qu'est une prise de conscience collective?

Tout cela pour vous demander: n'avez-vous pas un mot à dire afin de défendre votre sort, maintenant et dans le futur? Si l'université vous dit d'arrêter d'étudier parce que ça coûte trop cher, allez-vous vous prosterner en disant: "Oui maître"? L'espère que non mais on ne pourrait franchement rien assurer à son regard l'état actuel des choses.

Merci d'avoir pris de votre temps académique SI PRÉCIEUX.

Gilles Vienneau
Représentant de la faculté des Sciences Sociales à la F.E.U.M.

Bonjour,
Dans le mois précédent, il y a eu beaucoup de critiques au sujet du fonctionnement de la Fédération Étudiante et de la validité de sa présence au sein du Centre universitaire de Moncton. Dans la section qui suit, je vais tenter d'élaborer un peu mes opinions personnelles à ce sujet.

À mon avis, la F.E.U.M. a très bien fonctionné cette année. D'accord il y a eu quelques lacunes au sein du fonctionnement administratif, mais cette situation n'a pu être évitée. Comme la Fédération est composée d'étudiants qui donnent leurs temps de façon bénévole, il n'y a pas eu beaucoup de variations de la part de étudiants pour combler ce domaine.

Les postes furent ouverts au mois de mars '81 et personne ne voulait entreprendre les responsabilités du directeur administratif. Été passé, on a eu un contrôle efficace de gestion financière. En novembre '81 un brave représentant cette Fédération a été nommé. Malgré tous les efforts de la part de Yves, le trésorier démissionnaire par conflit d'intérêt (annoncé par le fait qu'il n'avait pas ses livres à jour pendant la période électorale). Rendu au mois de novembre, j'ai eu autre brave entreprendre la tâche de trésorier mais, l'ouvrage pour le temps voulu était incommensurable.

Présentement, avec l'aide d'une firme comptable, le tout est en train de se régler et pour satisfaire le mouvement "le ne F.E.U.M. plus" je pourrais se re-situer au

niveau du contrôle administratif.

Malgré l'effort mis dans ce domaine, un certain étudiant n'est pas encore satisfait. Gêné et frustré par la position prise par la table à son égard, cette personne pousse encore plus fort que jamais. Cette personne et se seulement cette personne, avec ses obligations vont nous mettre (tous les étudiants, participants actifs ou non au sein de la F.E.U.M.) dans une position émbattante face au public, pour tenter de se glorifier personnellement.

Croyez-moi (cher(es) étudiant(es) que ce n'est qu'un geste égoïste qui abuse des étudiants de l'U de M pour atteindre ses objectifs propres sans aucune considération quelle qu'elle soit pour nous, les étudiants. Le mouvement "je ne

FEUM plus" est basé sur le seul et unique principe de destruction et meurtre psychologique du comité d'administration de la F.E.U.M. et vise à faire tomber et à ridiculiser la Fédération comme compagnie, tous ses organismes et comités, pour se promouvoir personnellement face aux médias et aux hommes d'affaires des alentours.

Pour mon dire, je FEUM et je FEUMERAI toujours, jusqu'à ce qu'on m'empêche de FEUMER. C'est un organisme nécessaire pour assurer une atmosphère sociale et informer les étudiants. J'y crois beaucoup et j'y croirai toujours.

Marc LeBlanc
Président
Faculté d'Administration

La vie d'un représentant au C.A.

Être représentant d'une faculté n'est pas toujours tâche facile, surtout lorsque l'on a à prendre une décision qui touche tout le campus. Car au sein de son propre conseil, tu as le mandat de le représenter et de prendre une position même si tu n'es pas totalement d'accord. Ceci peut entraîner des conflits d'intérêts. Mais ceux-ci peuvent toujours être résolus. Personnellement j'ai aimé faire parti de la F.E.U.M.

R-82. Ainsi que s'agir sur divers comités. Une seule critique que j'ai à faire est le nombre énorme de réunion qui nuit à mes heures d'étude.

Patrick Duffy
Représentant à la F.E.U.M.
pour les Sciences et Génie
(A.E.S.G.U.M.)

Mon expérience au C.A.

Mon expérience au Conseil administratif de la F.E.U.M. fut rempli d'épanouissement personnel, d'information, d'excitement mais surtout une détermination personnelle pour réussir mes différents projets.

On en a vu de toutes les couleurs cette année. La dernière a réveillé la population étudiante. Nous avons été informé maintenant, il nous reste qu'à agir pour régler les choses. Quand on s'informe c'est souvent seulement en survolant le sujet, nous ne voyons pas tout les petits détails. Mais assurément que nous voyons la réalité, nous réagissons.

Peut-être vous nous accusez d'un abus de

confiance, un manque de responsabilité envers nos pouvoirs. Pensez-y un peu, nous sommes étudiants avant tout. Puis avoir confiance en les personnes avec qui nous travaillons n'est pas un crime. Il faut simplement prendre position et dès maintenant s'assurer d'une vérification, d'une reconstruction et d'une continuation de ces projets. Tout ceci pour promouvoir un conseil d'administratif étudiant bien informé des situations réelles. Avec ceci on réussira tous nos projets (fraîs de scolarité, centre social, etc.) et nos comités (CKUM-MF, Kachô, FRONT, fêtes, unité mobile, CPE, etc.). Alors il nous faut fonctionner

pleinement, avoir une fondation solide et très structurée.

Nous, le CA '81, avons essayé dans la mesure du possible de remplir nos fonctions. Maintenant c'est vous, étudiants(es), qui ont le futur de la Fédération dans vos mains. Présentez-vous et impliquez-vous dans nos affaires étudiants si vous voulez quelque chose.

Mais, moi, j'y crois à la Fédération. Pis toi?

Amitié

Linda Silas

F.E.U.M.

Sciences Infirmières

P.S. - Comme tu le remarques bien "R.B." est pas "Yvette" et j'en suis fière de te l'informe.



Procès-verbal de la dernière réunion générale

9 décembre 1981

1. Ouverture de l'assemblée
Brenda Côté, en tant que secrétaire général de la F.E.U.M., ouvre l'assemblée.

2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et du (de) la secrétaire
Il est proposé par Brenda Côté et appuyé par André LeBlanc que Jean Godin soit le président d'assemblée.
Adopté Unanimité

Il est proposé par Brenda Côté et appuyé par André LeBlanc, que Mehdi Attia soit le secrétaire d'assemblée.
Adopté Unanimité

3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
Jean Godin commence la lecture de l'avis de convocation et expose la manière dont va procéder l'assemblée dans ses délibérations. L'assemblée est d'accord pour accepter les non-membres.
Unanimité

Il est proposé par Yvan Tremblay et appuyé par Robert Lemoignan que l'assemblée n'accepte la présence des journalistes.
Adopté à la majorité

Jean Godin prie les journalistes de quitter l'assemblée. Il est proposé par Brenda Côté et appuyé par Derrick Deveau que l'assemblée accorde la parole à Richard Nolin pour parler de CKUM-MF.
Adopté à la majorité

Il est proposé par Yvan Tremblay et appuyé par Danielle Losier que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.
Adopté Unanimité

4. Compté rendu des activités et politiques de la F.E.U.M. jusqu'à ce jour. Fédération Canadienne des Étudiants

Brenda Côté fait le rapport des activités et politiques de la F.E.U.M. après avoir exposé le point sur la Fédération Canadienne des Étudiants. Brenda Côté propose que l'assemblée générale ratifie les politiques suivies par la F.E.U.M. Appuyé par Danielle Losier.
Adopté à la majorité

5. Rapport des comités

A. Centre Social
Irene Arseneau donne le rapport du comité du Centre social. Après l'intervention de plusieurs membres, il est proposé par Jeanne Michoud et appuyé par Linda Silas que le comité du centre social soit mandaté par l'assemblée et qu'il poursuive les démarches déjà entreprises et que ledit comité présente à la réunion

générale du deuxième semestre ses résultats.
Adopté à la majorité

B. Frais de scolarité

Carole Marchand fait son exposé: coupures fédérales, provinciales, possibilité d'une augmentation des frais de scolarité de 12%. etc. Après l'intervention de plusieurs étudiants, il est proposé par Mario Thériault et appuyé par Gilles Vienneau que la F.E.U.M. participe activement à la semaine nationale de protestation de la F.C.E. du 8 au 12 mars et que ce soit le coup d'éclat d'une campagne active (pétitions, lignes de paquetage, manifestations) dans la lutte contre l'augmentation des frais de scolarité.
Adopté Unanimité

C. Garderies

Anne Vaillancourt fait à son tour son exposé. Quelques interventions ont eu lieu par la suite.

D. CKUM-MF

Richard Nolin fait son bilan: participation des étudiants très positive, mise en ondes, etc. Après l'appui défavorable de l'Université de Moncton, Richard Nolin ajoute que tous les efforts fournis jusqu'à présent risquent de partir en fumée.

Intervention de quelques membres qui appuient le projet, d'autres demandent des éclaircissements. Il est proposé par Gilles Vienneau et appuyé par Robert Lemoignan que la F.E.U.M. fasse pression auprès du Conseil des gouverneurs pour ce dernier déplace ses dates de réunion de décembre et avril à septembre et janvier.
Adopté Unanimité

Il est proposé par Robert Lemoignan et appuyé par Michel Lecante que l'assemblée générale réaffirme son appui au projet CKUM-MF.
Adopté à la majorité

Il est proposé par Cyrille Godin et appuyé par Maurice Jean que l'assemblée générale mandate la F.E.U.M. pour continuer la lutte en ce qui concerne le projet CKUM-MF en mettant de l'avant des actions concrètes (pétitions, manifestations, campagne de sensibilisation pour montrer l'importance et la nécessité du projet CKUM-MF) au début janvier, exiger que le Conseil des Gouverneurs se réunisse à nouveau en janvier et que le projet CKUM-MF soit réexaminé.
Adopté à la majorité

Il est proposé par Marc LeBlanc et appuyé par Gerald Lavallée qu'un comité d'étude soit formé du directeur général de CKUM, du directeur des finances de l'Université, d'un membre de l'administration de l'Université de Moncton, d'un spécialiste et d'un groupe d'étudiants afin de réévaluer le projet

Suite à la décision de l'assemblée générale du 9 décembre d'endosser la semaine nationale d'action, voici ce que le comité propose comme programme:

Le lundi 8 mars:

Conférence de presse pour annoncer l'ouverture de la semaine nationale d'action avec la participation de certains organismes.

Le mardi 9 mars:

Midi - ateliers dans chaque faculté suivi d'une période de questions. Soirée sociale au Kachô

Le mercredi 10 mars:

Conférence ouverte avec un ou plusieurs invités à toute la population étudiante
Soirée culturelle

Le jeudi 11 mars:

Ralliement de tous les étudiants.

CKUM-MF et soumettre un dossier complet au conseil d'administration de la F.E.U.M. avant le 29 janvier 1982.

Cyrille Godin demande le vote.

Adopté à la majorité

Richard Nolin expose son plan d'action et demande à l'assemblée son point de vue.

Il est proposé par Yvan Tremblay et appuyé par Robert Lemoignan que le projet CKUM-MF continue avec trois épouses à temps plein en se concentrant sur les exigences de l'Université de Moncton, en gardant également la radio ouverte (circuit fermé) et qu'un montant de 4 000 \$ lui soit accordé pour poursuivre jusqu'à la mi-février.
Adopté à la majorité

6. Sénat académique: calendrier universitaire

André LeBlanc donne la lecture de son exposé. Il est proposé par Brenda Côté et appuyé par Yvan Tremblay que l'assemblée générale ne vote pas le calendrier tel que proposé.

Il est proposé par Brenda Côté et appuyé par Robert Lemoignan qu'une campagne soit menée contre le nouveau calendrier universitaire en vue de la prochaine réunion du Sénat académique (27 février) et ce, par divers moyens et actions.
Adopté à la majorité

7. Autres

Gouverneur étudiant
Il est proposé par Maurice Jean et appuyé par Yvan Tremblay que l'assemblée générale révoque le gouverneur étudiant, Gérard Lavallée.
Adopté à la majorité

Censure

Il est proposé par Mario Thériault et appuyé par Gilles Vienneau que la F.E.U.M. adopte une position officielle pour la liberté d'expression et de liberté de choix en ce qui concerne les différentes idées politiques aux groupes qui n'étaient pas les droits fondamentaux des étudiants (harcèlement, chantage, etc.) et qu'à court terme, elle défende la diffusion et la vente de journaux tels que "La Forge" et d'autres dans les kiosques de l'Université de Moncton.
Adopté à la majorité

8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Carole Marchand et appuyé par Gilles Vienneau que l'assemblée générale soit levée.
Adopté Unanimité

Brenda Côté
Secrétaire Générale

Amendements proposés à la constitution

Ces amendements sont proposés par le corps administration des affaires étudiantes (AD-129) et par des étudiants qui ont participé aux réunions de préparation...

Ce ne sont que des suggestions...

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON INC.

CHAPITRE I - FÉDÉRATION

Art. 1: NOM

Les étudiants de l'Université de Moncton sont groupés en corporation sous le nom de "FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON INC."

Art. 2: LA LANGUE OFFICIELLE

La langue officielle de la Fédération est le français.

Art. 3: SIÈGE SOCIAL

Le siège social de la Fédération est situé sur le campus de l'Université de Moncton, à Moncton, Nouveau-Brunswick.

Art. 4: SCEAU

Le sceau de la Fédération est de forme circulaire portant au centre les lettres F.E.U.M. Inc., Moncton, N.-B.

Art. 5: INTERPRÉTATION

a) Le terme "Fédération" désigne la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc.

b) Par "Faculté" on entend les Associations Étudiantes des facultés, écoles du Centre universitaire de Moncton de l'Université de Moncton.

c) "Conseil d'Administration" signifie conseil d'administration de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc.

d) "Conseil exécutif" désigne le conseil exécutif de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc.

e) Tout ce qui fait référence au genre masculin dans les termes utilisés dans le présent document fait également référence au genre féminin.

Art. 6: BUTS

Les buts de la Corporation sont:

a) de promouvoir, d'appuyer et protéger le statut et les intérêts des étudiants membres de "La Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc.,"

b) de promouvoir et faciliter de meilleures relations entre les étudiants de différentes facultés et écoles de l'Université de Moncton.

c) de coordonner les efforts des associations (conseils) membres dans des projets conjoints spécifiques sans, pour autant, intervenir dans la régie interne de ces associations (conseils).

d) de promouvoir, de défendre, d'actualiser ou même dévancer les intérêts communs actuels ou à venir-gardés des étudiants de l'Université de Moncton à travers les régions qui lui sont propres (chères), c'est-à-dire l'Acadie, le Nouveau-Brunswick, les Maritimes, les provinces Atlantiques, le Québec et les provinces de l'Ouest;

e) de fournir aux étudiants de l'Université de Moncton des services matériels, intellectuels, culturels, moraux, professionnels et physiques en vue de leur bien-être individuel et collectif favorisant chez eux le sens de responsabilité et de collaboration;

f) de promouvoir et faciliter de meilleures relations entre "La Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton" et les organismes/étudiants régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux ainsi que les rapports étendus avec les autres corps publics ou privés;

g) de fournir aux étudiants membres de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton un moyen de communication collectif; un forum dans lequel ils pourraient formuler et poursuivre des intérêts communs qui seraient utiles en négociation avec des corps externes;

h) de faire tout autre chose incidentale ou conductive à la réalisation des objectifs précités;

i) de coordonner les efforts des services (corporations, etc.) et les comités de la Fédération dans des buts et projets conjoints spécifiques sans, pour autant, intervenir dans la régie interne de ces derniers.

Art. 7: POUVOIR

La Fédération dans son rôle d'organisme de service et de coordination des activités académiques et extra-académiques, possède tous les pouvoirs, droits et privilèges de représentation, de recommandation et de réglementation sur son gouvernement et sur ses

entreprises, qui lui sont conférés par la loi et ses lettres-patentes.

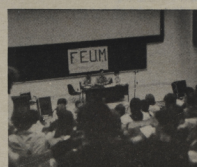
b) Les pouvoirs législatifs et judiciaires de la Fédération sont confiés au conseil d'administration et le pouvoir exécutif au conseil exécutif.

CHAPITRE II - MEMBRES

Art. 8: MEMBRES

a) Sont membres de la Fédération des étudiants dont l'occupation principale est de fréquenter le Centre universitaire de Moncton et qui sont inscrits à un minimum de neuf (9) crédits au total pour chacune des sessions d'automne et d'hiver, et qui ont versé à la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc. la cotisation annuelle dont le montant est déterminé par celle-ci.

b) Les droits, privilèges et obligations des membres sont établis par les règlements de la Fédération.



CHAPITRE III - GOUVERNEMENT

Art. 9: STRUCTURE GÉNÉRALE

a) L'Assemblée générale, composée des membres, est l'autorité suprême de la Fédération.

b) Les affaires et les biens de la Fédération sont administrés par le conseil d'administration.

c) Le pouvoir exécutif de la Fédération est délégué au conseil exécutif.

SECTION I - Assemblée générale

Art. 10: COMPOSITION

L'Assemblée générale regroupe les membres.

Art. 11: RÉUNION GÉNÉRALE

a) La Fédération doit tenir, de préférence entre septembre et novembre, au moins une réunion annuelle de ses membres, le lieu et le temps sont fixés par le conseil par voie de résolution.

b) Le président de la Fédération voit à ce qu'une annonce générale destinée aux membres et comportant l'indication de lieu, l'heure, le jour et la date et un ordre du jour de la réunion soit diffusé:

(1) au moins (1) fois dans le principal journal étudiant sur la base d'un espace d'un quart de page;

(2) sur les ondes de la station radiophonique CKUM-MF, au moins (2) fois par jour, pendant les deux jours précédant la journée de la réunion.

c) Seuls les membres ont droit de vote.

d) Seuls les membres ont droit de présence, sauf si l'assemblée en décide autrement.

e) Dix pourcent (10%) des membres présents à une telle réunion constitue le quorum nécessaire à la tenue de cette réunion. Si dans la demi-heure (1/2) qui suit le moment fixé pour le début de la réunion, il n'y a pas encore quorum, il est possible de prononcer sans préavis un ajournement reconductible ne dépassant pas sept (7) jours chaque fois. Il est également possible de prononcer un tel ajournement par résolution de l'Assemblée générale durant une réunion générale.

f) À la reprise d'une telle réunion générale ajournée, il est interdit de passer à des questions autres que celles inscrites à l'ordre du jour de cette réunion.

g) Un (1) président d'assemblée et un (1) secrétaire seront nommés après l'ouverture de la réunion mais avant la lecture de l'avis de convocation par résolution de l'Assemblée générale.

h) À une telle réunion, les votes sont pris à main levée et les questions soumises sont décidées par une majorité des voix des membres présents, à moins qu'un (1) membre appuyé de quinze (15) autres membres ne demande le scrutin secret. Dans le cas d'égalité des voix de l'une ou l'autre manière, la résolution est considérée rejetée.

i) Une copie du procès-verbal de la réunion doit paraître dans le principal journal étudiant au plus tard

quinze (15) jours suivant la journée de la levée de la réunion.

Art. 12: POUVOIRS

L'Assemblée générale est l'autorité suprême de la Fédération. À ce titre:

a) elle détermine les orientations générales de la Fédération;

b) elle définit les priorités auxquelles la Fédération doit se rattacher.

c) elle entend les rapports sur la gestion et sur la situation financière et morale de la Fédération;

d) elle adopte, révoque et amende les règlements.

SECTION II - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Art. 13: COMPOSITION

a) Le conseil d'administration se compose d'un délégué officiel de l'Association étudiante de chaque faculté ou école qui ont droit d'un vote chacun.

b) Le conseil d'administration comprend également le président, le directeur aux affaires internes, le directeur aux affaires externes et le directeur des finances qui ont droit d'un vote chacun.

Art. 14: ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible à un poste au conseil d'administration, tout étudiant doit:

a) être membre de la Fédération et être élu par les étudiants de la faculté ou école où il est inscrit et qu'il représente;

b) ou bien avoir été élu président, directeur aux affaires internes, directeur aux affaires externes ou directeur des finances.

Art. 15: POUVOIRS

Le conseil d'administration possède tous les pouvoirs législatifs de la Fédération. Plus spécifiquement, et sans restreindre l'étendue de ses pouvoirs, il peut:

a) amender les règlements généraux et adopter, modifier ou abroger tout règlement de la Fédération dans les limites établies au Chapitre IV;

b) voter le budget de la Fédération et adopter ou rejeter les rapports financiers du directeur des finances;

c) voter les suppléments budgétaires et autoriser des emprunts;

d) former ou abolir les commissions, comités ou organismes dépendants de la Fédération;

e) autoriser des démarches auprès de l'Université, du gouvernement et de tout autre corps public;

f) nommer ou ratifier le choix des délégués officiels de la Fédération;

g) déterminer les prises de position officielles de la Fédération à l'égard des corps publics et approuver ou rejeter les mémoires qui seront soumis au nom de la Fédération à l'Université, aux gouvernements ou aux organismes qui en relèvent;

h) blâmer ou révoquer, selon le cas, tous les membres travaillant au sein de la Fédération ou organismes par un vote majoritaire excepté le président, le directeur aux affaires internes, le directeur aux affaires externes, le directeur des finances et les représentants de facultés;

i) démettre le président, le directeur aux affaires internes, le directeur aux affaires externes, le directeur des finances, par un vote de trois-quarts des membres du conseil d'administration;

j) nommer ou ratifier, selon le cas, les directeurs des comités de la Fédération;

k) nommer l'avocat légal et le vérificateur;

l) prendre toute autre disposition que le conseil d'administration juge nécessaire ou opportune dans l'intérêt de la Fédération.

m) prendre toute autre disposition que le conseil d'administration juge nécessaire ou opportune dans l'intérêt de la Fédération.

Art. 16: ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES

a) Le conseil d'administration se réunit au moins une fois à tous les quinze (15) jours de l'année académique régulière. Ces réunions se tiendront aux endroits, dates et heures déterminés par le président.

b) Un avis de convocation accompagné d'un ordre du

jour doit parvenir au moins quarante-huit (48) heures avant l'assemblée à chaque membre du conseil d'administration et une annonce générale destinée aux étudiants.

c) Le quorum de cette assemblée est fixé à 50% plus un des membres du conseil d'administration autres que le président d'assemblée.

d) Lorsqu'un scrutin a un nombre de votes pour ou contre inférieur au nombre des abstentions, ce vote est annulé et pourra être repris selon les procédures du code "Moria" qui sert de référence pour les procédures d'assemblée.

e) Le président d'assemblée sera appointé par l'assemblée sur une simple résolution.

f) Il y aura à chacune de ces assemblées une personne désignée par la table, agissant comme secrétaire de la réunion.

g) Trois (3) membres du conseil pourront demander sur toute question nécessitant un vote, une délibération à huis clos. Par contre, aucun vote ne pourra être pris lors de ces délibérations et un sommaire de ce huis clos sera présenté par le président d'assemblée après la délibération.

h) Une ou plusieurs personnes non-membres pourront être invitées pour donner de l'information sur un point à l'ordre du jour de la réunion, même si ce point fait partie de varia.

i) Les points faisant partie du varia ne pourront être votés lors de la réunion mais pourront être reportés sur l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Art. 17: ASSEMBLÉES SPÉCIALES

a) A la demande du président ou de trois (3) membres du conseil, une réunion spéciale dudit conseil sera convoquée.

b) Ces réunions pourront se dérouler à huis clos selon le désir du ou des demandeurs de la réunion, à moins d'une décision contraire de la majorité de l'assemblée. Les procédures du huis clos sont les mêmes que celles de l'assemblée régulière.

c) Le quorum de ces réunions exige le deux tiers (2/3) des membres du conseil.

d) Ces réunions peuvent être convoquées soit par écrit et en son pays ou par téléphone et diffusées par tous les médias mis à sa disposition afin de parvenir aux membres dudit conseil d'administration et aux membres de la Fédération au moins vingt-quatre heures avant qu'elles aient lieu.

SECTION III - CONSEIL EXÉCUTIF

Art. 18: COMPOSITION

Le conseil exécutif se compose de:

- a) Le président;
- b) Le directeur aux affaires internes;
- c) Le directeur aux affaires externes;
- d) Le directeur des finances

Art. 18.1: ÉLIGIBILITÉ

Peut se présenter au poste de président, de directeur aux affaires internes, de directeur aux affaires externes, de directeur des finances de la Fédération quelconque répond à chacune des conditions suivantes:

a) être membre;

b) s'occupe aucun poste de direction au sein de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies ou organismes, des conseils étudiants incorporés ou non-incorporés des facultés ou écoles pendant le mandat cherché.

Art. 18.2: ÉLECTIONS

a) Le président, le directeur aux affaires internes, le directeur aux affaires externes, le directeur des finances de la Fédération sont élus au suffrage universel des membres de la Fédération au vote majoritaire à un tour.

b) Les élections à ces postes auront lieu pendant le mois de mars de chaque année sauf dans le cas de démission ou de révocation, à la date déterminée par le conseil d'administration.

c) Les élections se dérouleront selon les procédures d'élections établies par le conseil d'administration.

d) Au moment où il fixera la date, le conseil d'administration nommera également un président d'élection.

Art. 18.3: MANDAT

a) Le mandat du président, du directeur aux affaires internes, du directeur aux affaires externes, du directeur des finances de la Fédération est de un (1) an renouvelable.

b) Le mandat débute le 1^{er} avril se termine le 31 mars suivant.

Art. 19: POUVOIRS ET DEVOIRS DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF

Art. 19.1: PRÉSIDENT

- a) administre et dirige les affaires courantes et les activités de la Fédération;
- b) officier en chef de la Fédération;
- c) répond au conseil d'administration de la marche des comités, commissions ou organismes de la Fédération;
- d) est le porte-parole officiel des politiques générales préconisées par la Fédération;
- e) est membre ex-officio des comités ou commissions formés par le conseil d'administration;

- f) préside les réunions du conseil exécutif;
- g) est le représentant officiel de la Fédération auprès des corps publics ou privés;
- h) doit voir à ce que les tâches confiées par le conseil d'administration aux membres dudit conseil ou aux membres réguliers de la Fédération soient exécutées conformément au désir du conseil d'administration, et si elles ne le sont pas, doit en informer le conseil d'administration;

- i) premier signataire de tout document officiel;
- j) voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;
- k) prépare l'ordre du jour des réunions générales, des réunions du conseil d'administration et du conseil exécutif;

Il siège au Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre universitaire de Moncton;

m) pose des tonus les autres pouvoirs et autorités et remplit tous les autres devoirs que peut lui assigner le conseil d'administration.

Art. 19.2: DIRECTEUR AUX AFFAIRES INTERNES

- a) à la responsabilité de la diffusion des politiques et des activités de la Fédération chez les membres;
- b) siège au Sénat Académique de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre universitaire de Moncton;
- c) à la responsabilité des relations entre la Fédération et les associations étudiantes;
- d) à la responsabilité des relations entre l'université et la Fédération;
- e) à la responsabilité devant le conseil d'administration de la F.E.M. des activités académiques relevant de la Fédération;

d) doit veiller à l'efficacité des communiqués et de la publication de l'information chez les étudiants;

e) a le droit de s'informer du fonctionnement de toute commission ou comité de la Fédération relatif au secteur académique;

h) se rapporte directement au président et eu responsable de ses activités auprès du conseil d'administration et doit les informer de ses activités.

Art. 19.3: DIRECTEUR AUX AFFAIRES EXTERNES

- a) est délégué officiel de l'association à toutes associations ou organismes extérieurs auxquels la Fédération décide de participer;
- b) s'occupe des dossiers externes;
- c) s'occupe de la communication avec les corps public et privé externes;
- d) se rapporte directement au président et est responsable de ses activités aux personnes du conseil d'administration et doit les informer de ses activités.

Art. 19.4: DIRECTEUR DES FINANCES

- a) assure et recueille une planification financière de chaque comité et organisme de la F.E.U.M.;
- b) analyse et justifie les budgets avec le directeur des finances de tous organismes, après avoir eu analysé et justifié avec les directeurs de chaque comité et/ou organisme, le directeur des finances est tenu responsable de la planification des responsabilités financières de la Fédération pour la durée de son mandat;
- c) prépare avec le trésorier un budget d'opération détaillé et annexé de l'année financière en cours; fait une présentation de ce budget au conseil d'administration à la première réunion régulière de la F.E.U.M. du mois de septembre; une fois approuvé par le conseil d'administration, ce budget doit être présenté aux divers organismes d'information sur le campus (i.e. F.R.O.C.A. et autres);
- d) assure une présentation d'un état financier de la Fédération à tous les deux mois (féat de revenus et dépenses) au conseil d'administration;
- e) s'occupe des relations avec le président tous effets de commerce de la Fédération;
- f) autorise toute dépense effectuée par les comités et organismes administrés par la Fédération;
- g) à la fin du mandat, le directeur des finances doit faire vérifier les livres par un vérificateur externe, chaque le conseil d'administration, et d'en faire la publication dans les divers organismes d'information sur le campus;
- h) doit faire publier tout budget et état financier ou autres affaires concernant les finances dans le journal étudiant.



Art. 20: VACANCE APOSTE DE PRÉSIDENT

a) En l'absence d'un candidat pour le directeur aux affaires internes devient président et s'il ne peut pas remplir sa fonction, les deux (2) autres directeurs aux affaires externes ou finance) deviennent candidats à la présidence et le choix sera fait par le conseil d'administration.

b) Lorsque le poste de président devient vacant de manière permanente, le directeur aux affaires internes ou un ou plusieurs membres par le président, un mois après le départ du président et cette élection se fera au suffrage universel. La période de la vacance n'exédera pas trente et un jours.

Art. 21: ASSEMBLÉES DU CONSEIL EXÉCUTIF

- a) Le conseil exécutif est tenu de se réunir au moins une fois à tous les sept jours pendant l'année académique à l'endroit, à la date et l'heure déterminés par le président.
- b) À la demande du président ou de deux (2) membres du conseil, le secrétaire doit convoquer les membres du conseil exécutif à l'endroit, à la date et à l'heure qu'elle déterminera en accord avec les personnes concernées.
- c) Toutes les réunions du conseil exécutif se dérouleront à huis clos à moins qu'il y ait l'unanimité, les membres de l'exécutif en décident autrement. Par un vote à main levée, un ou plusieurs membres par le président de la Fédération exerçant une fonction quelconque au sein du conseil d'administration ou de la Fédération pourront être admis.
- d) Dans le cas d'égalité des voix sur toute question étant du ressort du conseil exécutif, le président devra trancher après avoir consulté le membre de l'exécutif concerné, s'il y en a un.

e) La convocation pour les réunions du conseil exécutif sera faite conformément aux dispositions de l'article 17 (d) dudit document.

SECTION IV - SECRETARIAT GÉNÉRAL

Art. 22: COMPOSITION

- a) Directeur de la photocomposition et de la publicité
- b) Secrétaire administrative
- c) Trésorier

Art. 23: FONCTIONS

1. Directeur de la photocomposition et de la publicité a) cherche des contrats pour la photocomposition, b) présente à tous les deux mois un état financier de la photocomposition au conseil d'administration;

c) La convocation des contrats pour les différents média étudiants.

2. Secrétaire administrative a) doit convoquer les réunions régulières et spéciales du conseil d'administration et le cas échéant toute assemblée générale des membres de l'association et le faire afficher;

b) appose sa signature aux procès-verbaux des réunions précitées conjointement avec le président;

c) a la garde du sceau de la corporation et de tous les registres de la corporation;

d) doit remplir tout autre mandat que peut lui assigner le président ou le conseil d'administration et doit informer le président et le conseil d'administration de ses activités;

e) a la charge de la machine à écrire.

3. Trésorier

- a) administre les finances de la Fédération conformément au directive du conseil d'administration;
- b) prépare au moins deux fois par année avec le directeur des finances un état financier, les soumet à tous les deux mois au conseil d'administration;
- c) prépare avec le directeur des finances un budget d'opération détaillé et annexé de l'année financière en cours.

SECTION V - FACULTÉ OU ÉCOLE

Art. 24: COMPOSITION

La composition du conseil de faculté ou d'école sera déterminée par chacune des facultés ou écoles.

Art. 25: DEVOIRS ET POUVOIRS

- a) Ils détiennent tous les pouvoirs en ce qui a trait aux affaires internes de leur faculté.
b) Ils doivent envoyer un délégué officiel aux réunions du conseil d'administration.

Art. 26: COMITÉ

- a) Les comités sont les organismes créés par le conseil d'administration en vue de remplir certaines tâches ou d'assister le président, le directeur aux affaires internes, le directeur aux affaires externes, le directeur des finances.
L'établissement ou l'abolition, la détermination des pouvoirs et devoirs de ces comités ainsi que le choix des directeurs se font par simples règlements.

Art. 27: REVENU

La Fédération a pour revenu un pourcentage des cotisations annuelles payés par les étudiants à temps complet du Centre universitaire de Moncton. Toute augmentation des cotisations étudiantes votée par le conseil d'administration devra être ratifiée à une assemblée générale des étudiants ou à défaut par un référendum des membres de la Fédération des Étudiants.

Art. 28: AUTRES SOURCES DE REVENUS

La Fédération est autorisée à tirer toute autre revenu tel que permis par la loi et autorisé dans ses lettres patentes.

Art. 29: ANNÉE FISCALE

L'année financière commence le 1 avril pour se terminer le 31 mars suivant.

Art. 30: ÉTATS FINANCIERS

- a) Une copie du rapport financier de l'année écoulée doit être envoyée à chaque membre du conseil d'administration ainsi qu'aux directeurs de comité.
b) Une copie du budget pour l'année en cours doit être envoyée à chaque membre du conseil d'administration ainsi qu'aux directeurs de comité.

Art. 31: TYPE DE RÉGLEMENTATION

Pour l'exercice des pouvoirs de la Fédération, le conseil d'administration:

- a) adopte des règlements généraux applicables à la Fédération, en ce qui concerne les structures administratives, la distribution, l'exercice et la définition des pouvoirs de la Fédération;
b) adopte en vertu de cette constitution des règlements spéciaux appelés "règlements de la F.E.U.M. Inc." sur toute matière de sa compétence;
c) prend des décisions sur les affaires courantes appelées résolutions de la F.E.U.M. Inc.

Art. 32: ADOPTION ET AMENDEMENT DES RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX

Tout amendement à un règlement général devra avoir été voté à deux reprises à des réunions régulières du conseil d'administration par une majorité des deux-tiers des membres présents avec un quorum des deux-tiers.

Art. 33: ADOPTION ET MODIFICATION DES RÉGLEMENTS

Les règlements entrent en vigueur après avoir été approuvés par une majorité des deux-tiers des membres

du conseil d'administration présents à l'assemblée. Un quorum ordinaire suffit.

Art. 34: ADOPTION DES RÉOLUTIONS

Les résolutions sont adoptées par un vote majoritaire d'un quorum ordinaire.

Art. 35: PROCÉDURES PARLEMENTAIRES

Les procédures parlementaires en vigueur sont celles de Victor Morin, 3e édition, à l'exception faite pour les cas prévus par les présents règlements.

Art. 36: ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente constitution est la seule constitution en existence de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc.



Postes ouverts à la F.E.U.M.

SECRETARE GÉNÉRAL, DIRECTEUR(TRICE) AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES, DIRECTEUR(TRICE) AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES

Période de mises en candidature: Les mises en candidature doivent être remises au président d'élections, Jean Godin, avec cinq noms d'appui. La période pour ce poste du 1er février au 10 février à 15h00 inclusivement.

Période de cabale: La période de cabale se fera du 11 février jusqu'au 17 février.

Élections: le 18 février

Un vous encourage très fortement à poser vos candidatures.

Voici les listes de tâches:

Secrétaire Général(e):

- administrer et diriger les affaires courantes et les activités de la Fédération;
- répondre au conseil d'administration de la marche des comités, commissions ou organismes de la Fédération;
- peut proposer la création de comités provisoires et de comités d'étude pour l'assister durant l'année courante et en proposer les membres qui devront être ratifiés par le conseil d'administration;
- voir à l'exécution des tâches qui lui sont confiées des fonds de la Fédération;
- répondre au conseil d'administration de l'utilisation des fonds de la Fédération;
- préparer l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration, et lui soumettre toute question,

- projet ou règlement engageant la Fédération;
- seul responsable du secrétariat général devant le conseil d'administration;
- est ex officio le représentant de la Fédération dans les relations avec les étudiants, les autres corps publics ou privés;
- a droit de s'informer du fonctionnement de toute commission ou comité de la F.E.U.M.;
- peut amender ou suspendre, après consultation du conseil d'administration, toute décision ou action émanant des commissions ou comités de la Fédération qui serait contraire aux règlements de la Fédération ou qui ne serait pas conforme à la politique générale arrêtée par le conseil d'administration;
- est responsable de l'organisation du secrétariat (exécutif) de la Fédération;
- rédige et signe les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration;
- avise officiellement les intéressés des décisions du conseil d'administration;
- est le gardien des registres, des documents et du sceau de la F.E.U.M.

Directeur(trice) des affaires académiques

- administrer et diriger les activités académiques de la Fédération;
- répondre au conseil d'administration de la marche des comités, commissions ou organismes dont leurs tâches se concentrent uniquement au secteur académique;
- voir à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;
- avise officiellement les intéressés des décisions du conseil d'administration affectant le secteur académique;
- responsable de rencontrer au moins deux fois

par mois les représentants au Sénat académique et au Bureau des gouverneurs du campus de Moncton.

À noter: Peut se présenter au poste de représentant étudiant au Sénat académique.

Directeur(trice) aux affaires administratives

- approuve au préalable les dépenses des commissions, comités ou autres organismes de la Fédération excluant les associations étudiantes des facultés et écoles;
- a droit de s'informer du fonctionnement de toute commission ou comité de la Fédération relatif au secteur administratif;
- avise officiellement les intéressés des décisions du conseil d'administration relatives au secteur administratif;
- administre et dirige les affaires administratives de la F.E.U.M.;
- répond au conseil d'administration uniquement des affaires administratives de la Fédération;
- voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;
- soumet les états financiers de la Fédération et dont l'un doit porter sur l'année fiscale complète. Ces derniers états financiers doivent être soumis à un expert comptable et que cette personne indépendante soit ratifiée par la F.E.U.M.

Pour plus d'information, contactez:

Jean Godin, président d'élections.
Brenda Côté, secrétaire général
André LeBlanc, directeur aux affaires académiques
Yves Boire, directeur aux affaires administratives
Pierre-Yves Roby, trésorier

Bonne chance!
Brenda Côté
Secrétaire Général

LA FEUM C'EST



NOUS AUTRES

Un latin à ses copains:

"Je filons dans mes veines pour trouver de l'art
Je filons dans ma laine pour sentir mon corps
Je filons dans mes veines pour m'accaparer d'art

Je filons dans mes veines pour trouver de l'art
Je filons dans ma laine pour sentir l'art
Je filons dans mes veines pour m'accaparer du corps

Je filons dans mes veines pour trouver mon corps
Je filons dans ma laine pour sentir l'art
Je filons dans mes veines pour m'accaparer d'art

Je filons en veine pour partager ces trésors."

Jocelyn Dionne

Un poème Zen
Gurnam Singh Kular

Arrêtez le sou
Sans déranger sa chaise

et voir
tous ses trois côtés à la fois
ça, c'est un poème Zen.

04/02/82



Concert

M. Michel Cardin, professeur au Département de musique à l'Université de Moncton et à l'Université Mount Allison à Sackville donnera un concert de guitare classique le mardi 9 février 1982 à 20h00 à la Chapelle (local 316) de l'Édifice Taillon, musique de Montréal avec Stephen Fentok et où il a obtenu en 1977 un 1er prix de guitare à l'unanimité ainsi que des Prix d'harmonie et de contrepoint.

De plus, il a étudié avec les maîtres

Alirio Diaz au Banff School of Fine Arts, Oscar Ghiglia au Aspen Music School au Colorado et avec Albert Ponce à l'École normale de musique à Paris. Il a également travaillé avec John Mills et Alexandre Lagoya.

Au programme, lors de ce concert du 9 février les oeuvres des compositeurs: Couperin, De Visée Somers, Falla, Tarrega, Barrios ainsi que le concerto pour guitare de Villa-Lobos, dont la partie d'accompagnement sera tenue par la pianiste Marcia d'Entremont.

Enfin de retour au Club Cosmo



Lundi et mardi 8 et 9 février
avec happy hour de 19h00 à



22h00

Membres 1,00\$

Non-membres 3,00\$

ENTRE AUTRES

CENTRE D'EMPLOI

CENTRE D'EMPLOI SUR LE CAMPUS
Édifice Taillon, Local 401
UNIVERSITÉ DE MONCTON

TÉL: 388-4711, 858-4254

8 février 1982

EMPLOIS PERMANENTS

PRE-SELECTIONS

12 février Allen & Coleman (firme comptables)
BAA (comptabilité)

22 février N.C.R. Canada Ltd.
BAA, BSA (marketing)

ENTREVUES

11 février K-Mart
Toute(s) les finissant(es) intéressé(es) à une carrière dans le domaine du détail

EMPLOIS PERMANENTS destinés aux FINISSANTS DU BACC EN ÉDUCATION

ALBERTA

Alberta Catholic School Trustees Association - Toutes les disciplines.
Fort McMurray Catholic Board of Education - Toutes les disciplines incluant la musique, immersion totale (français), éducation spéciale et conseiller d'orientation.

L'information est disponible au Centre d'emploi.
TERRE-NEUVE
L'abbé West Integrated School Board - Ceux et celles qui sont venus chercher des formules au Centre d'emploi, veuillez nous contacter pour cédule votre entrevue.

EMPLOIS D'ÉTÉ

Les formules pour présenter des projets d'été dans le cadre du programme Fédéral et Canada '82, sont maintenant disponibles au Centre d'emploi. La date limite pour soumettre vos projets est le 26 février '82.

Le ministre du Revenu National (Douanes et Accise) est à la recherche d'étudiants afin de travailler en qualité d'agents des douanes dans les aéroports, les postes de frontière et les ports de mer.

Au Nouveau-Brunswick les postes sont prévus pour Andover, Campbellton, Centerville, Cole, Edmuntston, Grand-Sault, St-Jean-sur-Richelieu, St. Stephen, Woodstock.

À Terre-Neuve les postes sont prévus pour Fortement et St. John's. En Nouvelle-Écosse les postes sont prévus pour Yarmouth, les ports d'entree et à ceux qui ont suivi des cours dans le domaine de l'administration. Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Nous avons reçu les formules de demande d'emploi du Programme d'emploi d'été axé sur la carrière du Gouvernement Fédéral. Si vous êtes inscrit(e) dans les programmes suivants à plein temps et que vous avez l'intention de retourner aux études à plein temps en 1983, ne manquez pas votre chance et appliquez.
BAA, BSA, MBA
Sciences pures

Exposition

Le Musée acadien de l'Université de Moncton présentera du 3 février au 2 mai 1982, une exposition sur le Fort La Tour, en collaboration avec le Musée du Nouveau-Brunswick. L'année dernière marquait le 350^e anniversaire de la fondation de ce fort, qui était situé à l'embranchement de la rivière Saint-Jean. L'exposition qui commémore cet événement nous raconte l'histoire de rivalités de traite, de meurtres et de problèmes en Acadie. Elle est illustrée par des portraits et des peintures des principaux acteurs, et contient de nombreux objets retirés des fouilles archéologiques sur le site du fort. Les heures de visite du Musée acadien sont: mardi au vendredi: 12h30 à 16h30; mercredi soir: 19h00 à 21h00 (gratuit); samedi et dimanche: 14h00 à 16h00 et le lundi: fermé. Les frais d'entrée sont de 15 pour les adultes.

Génie

Sciences appliquées
Informatique
Les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Le Shiretown Inn de St. Andrews, N.-B. est à la recherche de la main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Pour une description des postes, consulter la filière au Centre d'emploi.

L'Hotel Prince of Wales à Waterton Lake au sud de l'Alberta est à la recherche de sa main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Pour de plus amples informations, consultez le Centre d'emploi.

La Cie College Pro Painters Ltd. de Toronto a des possibilités d'emploi à titre de peintre dans les régions suivantes des provinces Atlantique:

- Dartmouth, Nouveau-Écosse
- Halifax, Nouvelle-Écosse
- Fredericton, Nouveau-Brunswick
- St-Jean, Nouveau-Brunswick
- St. John's, Terre-Neuve
Ceux qui ont déjà travaillé pour cette compagnie ont fait des salaires de 45 à 65 l'heure.
Si ce genre de travail vous intéresse, l'information est disponible au Centre d'emploi sur le campus.

Le service de traversiers CN entre le Nouveau-Brunswick et l'Île de Prince Édouard recherche déjà sa main d'oeuvre pour l'été '82.
La description des postes est disponible au Centre d'emploi. Si ce genre d'emploi vous intéresse, que vous avez 17 ans et plus et êtes bilingue (français/anglais), venez chercher votre formule. Celles-ci peuvent être soumises jusqu'à la fin avril.

Le Camp "Rotary" à Grand Lake au Nouveau-Brunswick (près de Fredericton) recherche sa main d'oeuvre estivale pour l'été '82. À ce camp résident des handicapés (enfants et adultes) durant le mois d'été.

Une liste des postes disponibles peut être consultée au Centre d'emploi. Il faut être bilingue et avoir un intérêt sincère pour travailler avec les handicapés. La date limite est le 15 mars 1982.

La Commission de l'Énergie Atomique du Canada a des postes de Guides touristiques à leur plant d'eau lourde à Glace Bay en Nouvelle-Écosse. Vous devez être en 3^e et 4^e année au Sciences et avoir un très bon moyen académique. La description du poste ainsi que les formules de demande d'emploi sont disponibles au Centre d'emploi. Les formules doivent être soumises avant le 12 février '82.

Le Bayshore Inn de Waterton Lakes, Alberta est à la recherche de sa main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Si ce genre d'emploi vous intéresse, les formules sont maintenant disponibles au Centre d'emploi sur le campus et doivent être soumises avant le 19 février.

La Commission de l'Énergie Atomique du Canada à Pinawa au Manitoba est à la recherche de leur main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Les positions visent les étudiants(e)s des disciplines suivantes:

BSA - finance 3^e année
Génie Civil - 3^e, 4^e ou 5^e année
Physique - 3^e ou 4^e année
Biochimie - 3^e ou 4^e année
Biologie - 3^e ou 4^e année
Mathématiques - 3^e et 4^e année
Informatique - 3^e ou 4^e année
Chimie - 3^e ou 4^e année

Si ce genre de travail vous intéresse, les formules de demande d'emploi sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus. La date limite est le 19 février.

Conditions de candidature: formation d'école secondaire (académique) terminée avec succès, être capable de parler en public, rencontrer et servir le public, rédiger des rapports sur des sujets données se rapportant en général à l'histoire. Il est à noter qu'il faut être bilingue (français/anglais) et que les candidatures qui résident dans la région d'un parc historique particulier auront priorité sur les candidatures d'extérieur. La date limite est le 19 février.

Nous avons reçu de la documentation sur le programme Jeunesse Canada Travail. Pour ceux et celles qui seraient intéressés à travailler à plein temps pour cet organisme, les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Mathématiques appliquées - 3^e ou 4^e année
Une description des différents postes est disponible au Centre d'emploi. Pour les postes d'agents d'affaires publiques, la date limite est le 15 février.

Les Centres d'emploi du Canada sont à la recherche d'une main d'oeuvre estivale pour opérer son Centre d'emploi d'été pour les jeunes durant l'été '82.

Les Centres d'emploi suivent communément avec nous:
1 - Moncton, Shédiac, Richibuctou, Bouctouche
2 - Bathurst, Tracadie, Shipagan et Caraquet
3 - Campbellton, Dalhousie
Les formules de demande d'emploi sont disponibles et doivent être soumises avant le 12/2/82.

Le ministre du Tourisme du Nouveau-Brunswick recherche sa main d'oeuvre estivale pour l'été '82. Les postes disponibles sont les suivants:

1. **Naturaliste de Parc** - avoir une connaissance suffisante de divers domaines se rattachant à l'évolution humaine et naturelle; avoir aptitude à communiquer de façon claire et précise; oralement et par écrit.
2. **Sauveteur** - enduits divers Parc Provincial - qualité requise: détenteur le certificat national de sauveteur. Date limite: 1er avril '82, mais vous pouvez soumettre vos demandes dès maintenant.

Le Parc Fundy est à la recherche de sauveteurs afin de surveiller et entretenir la piscine. Tout candidat(e) doit posséder sa certification nationale et être bilingue (anglais, français). La date limite pour soumettre vos demandes est le 30-2-82.

La Banque Royale du Canada recherche des demandes d'emploi des étudiants(e)s de la 2^e et 3^e année en administration ou des arts avec une concentration en économie ou finance. Si une carrière bancaire vous intéresse, soumettre vos demandes au Centre d'emploi avant le 12 février '82.

Le ministre de la Défense Nationale recherche des candidatures pour des emplois d'été. Si vous êtes en 3^e année (Ind.) ou civil, chimie, mathématique, informatique, physique, biochimie, biologie, sciences politiques et si vous avez une bonne moyenne académique les formules sont maintenant disponibles au Centre d'emploi.

Le ministre de l'Environnement - Parcs Canada est à la recherche de guides de Parcs Historiques et de Guides en chef aux endroits suivants:

- Fort Beauséjour, Acadie, Nouveau-Brunswick
- La Survivance du peuple acadien, St-Joseph de Memramouk, N.-B.
- Le Lockhaus de St. Andrews, St. Andrews, Nouveau-Brunswick
- La Tour Martello de Carleton, St. Jean, Nouveau-Brunswick.

Conditions de candidature: formation d'école secondaire (académique) terminée avec succès, être capable de parler en public, rencontrer et servir le public, rédiger des rapports sur des sujets données se rapportant en général à l'histoire. Il est à noter qu'il faut être bilingue (français/anglais) et que les candidatures qui résident dans la région d'un parc historique particulier auront priorité sur les candidatures d'extérieur. La date limite est le 19 février.

Nous avons reçu de la documentation sur le programme Jeunesse Canada Travail. Pour ceux et celles qui seraient intéressés à travailler à plein temps pour cet organisme, les formules sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

CONFERENCES

Carrefour International de Moncton invite les membres de la communauté universitaire et le public en général à une conférence causerie qui sera prononcée par M. Raymond J. Roy, le mercredi 10 février à 20h00 au local 436 de l'Édifice Taillon. M. Raymond Roy, diplomate et directeur de la planification et de la politique de l'aide à l'Agence nationale de développement international (ACDI) traitera de la politique extérieure du Canada et l'aide internationale.

Le professeur Fernand Girouard du Département de physique-mathématiques de l'Université de Moncton prononcera une conférence intitulée "Spectroscopie d'électron pour l'analyse chimique - aspects fondamentaux et pratiques" le mardi 9 février à 12h30 au local D-002 de la Faculté des sciences et de génie. Bienvenue à tous les intéressés.

Le Département de psychologie de l'Université de Moncton accueillera le Docteur Thérèse Guoin-DeCarie, professeur à l'Université de Montréal, le mercredi 10 février à 14h30 au Salon du Chancelier, 2^e étage de l'Édifice Taillon, pour une conférence sur le thème: Les réponses sociales chez l'enfant pré-verbal. Tous sont les bienvenus.

SPORTS ET LEISIRS

Saviez-vous que... saviez-vous que...

Par Denis Laplante

Marc "Grésky" Laberge a encore fait des siennes lors d'une victoire de 6 - 4 des Acaobs en court de Nord-Ouest en y allant d'une performance de 3 buts et 2 passes. Il semble y avoir une domination des "Mario" chez les gardiens alors que Mario Parent domine dans la section compétitive tandis que Mario Richard domine quant à lui dans la section gentillhomme. Alan White a réalisé des trucs du chapeau lors de ses deux premières parties sous la grande tente avec les Naturalistes (chapeau Alan). L'équipe du droit (Sauveurs) a fait Tachet de

chandaills de hockey démentement. Karl Inder, défenseur "stolo", se défend très bien avec cette dernière équipe depuis qu'il porte son nouveau chandaill. Jean-Marc Levesque (Éducation Physique) se dit maintenant rétabli de sa blessure au pied et est prêt à la retourner avec la compétition... Gary (traker 5) Fontaine domine toujours la colonne des meilleurs compteurs de la ligue gentillhomme... Un des arbitres de l'interfac, Benoît Fortier (Ben-X) a sorti son veston des boules à mites pour participer à l'émission "Réflexion" la semaine dernière... André Ouellette de l'équipe Nord-Ouest est revenu au jeu après une Nième opération du nez...

Les Rockers (section compétitive) ont cessé leurs activités, ceci étant dû à un manque de joueurs... Jean-Louis (Tiger) Fournier visite souvent la boîte de punition lors des dernières parties... Jean-Louis Arsenault (alias "si-cull" ou "tantô") et Jean-Guy (à Météem à Toçredé) Hubert des Pas Achahls songent ouvrir un commerce comme conseillers spéciaux pour Tachet de Volkswagen. (Satisfaction garantie ou argent remis avec tristesse)...

Denis Thériault des Naturalistes a beaucoup de misère à faire des prédictions gagnantes au football ces temps-ci.

Les athlètes du mois

GINETTE PLOURDÉ et François Besette ont été sélectionnés athlètes du mois de janvier à l'Université de Moncton. Le comité de sélection des athlètes du mois nous a fait part de son choix le 2 février à 12h30 lors d'une conférence de presse tenue au CEPS. Ginette Plourdé, capitaine de l'équipe des Aigles Bleus au basket-ball, a connu jusqu'à une saison des plus satisfaisantes. Son équipe a remporté trois tournois et sa performance personnelle cette saison se maintient à environ 20 points par partie. De plus, Ginette a été choisie sur l'équipe étoile à l'occasion du tournoi par invitation de l'Université en janvier dernier.

Besette, à sa quatrième saison avec les prestigieuses Aigles Bleus de l'Université de Moncton, a été choisi le joueur le plus utile du tournoi Pacific Rim remporté par les siens à Battle Creek au Michigan. Besette avait récolté deux buts et six assistances en quatre parties lors de ce tournoi. De plus, il a atteint les 200 points de sa carrière avec les Aigles Bleus alors que ces derniers écrasèrent farouchement les Tommies de l'Université St. Thomas 7 à 2 samedi soir dernier.

Hockey inter-faculté

Ligue Compétitive

Classement	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
1. Nord-Ouest	11	8	2	1	78	36	17
2. Acaobs	11	7	3	1	80	52	15
3. Éducation Physique	10	7	3	0	56	25	14
4. Playboys	10	7	3	0	66	41	14
5. Cumming Inferno	9	6	2	1	56	43	13
6. Aigles Bleus	9	6	3	0	62	48	12
7. Nordies	9	3	6	0	30	56	6
8. Administration	11	1	9	1	35	57	3
9. Sciences et génie	10	1	9	0	33	74	2

Compteurs

	B	A	Pts
1. Marc "Grésky" Laberge (Aca.)	22	16	36
2. Jeanot Cyr (N.O.)	15	10	25
3. Pierre Douvan (P.B.)	14	11	25
4. Ronald Cormier (P.B.)	6	17	24
5. François Cormier (N.O.)	12	12	24
6. Richard Beaulieu (A.N.)	15	8	23
7. Claude LeBlanc (Aca.)	13	9	22
8. Christian Lévesque (Ed.Ph.)	13	8	21
9. Denis Caron (C.I.)	12	8	20
10. Denis Lavioie (Ed.Ph.)	11	9	20
11. Gilles LeBlanc (A.N.)	10	10	20
12. Raymond Quirion (Aca.)	9	11	20
13. David Fyfe (N.O.)	6	12	18
14. Leo Gagnon (N.O.)	10	9	19
15. Daniel Gallant (C.I.)	11	7	18
16. Donald Martin (N.O.)	8	8	18
17. François LeBlanc (P.B.)	8	6	15

Ligue Gentillhomme

Classement

	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
1. Sauveurs	8	7	2	0	56	28	14
2. Pas Achahls	8	6	2	0	49	18	12
3. Naturalistes	9	5	4	0	49	40	10
4. Soumis	8	4	4	0	58	50	9
5. Individuels	9	2	6	1	39	71	5
6. Functones	8	0	6	2	23	65	2

Compteurs

	B	A	Pts
1. Serge April (Sour.)	18	11	29
2. Gary Fontaine (Nat.)	16	8	24
3. Antoine Fréchetour (Sou.)	15	8	23
4. Denis Bourque (P.A.)	14	4	22
5. Denis Laplante (Nat.)	14	7	21
6. Gary Gallant (Ind.)	12	9	21
7. Robert Corriveau (Sour.)	10	8	18
8. Richard Châtelier (Sour.)	8	17	17
9. Yves Laplante (Nat.)	6	10	16
10. Jacques Décosse (P.A.)	10	15	15
11. Claude Allard (Sour.)	5	7	12
12. Frank André (Sour.)	6	5	11
13. Jean-Luc Landry (Sour.)	3	5	11

Ballon-Batai Intra-Mural

Classement

ÉQUIPE	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
Équipe	11	10	1	53	9	12	3
Beets	11	8	3	42	34	8	12
Iles	11	6	5	29	36	6	8
Sciences	11	4	7	15	21	6	6
Drogues	11	3	8	18	30	3	3
Géné	11	2	9	10	40	2	2

Compteurs

Nom	Buts	Ass.	Pts
Dean Whalen	20	5	25
Guy Bernier	9	12	21
Robert Dangle	5	132	18
Jean Fortin	5	12	17
Gilbert Lussier	7	7	15
Étienne Thériault	9	3	12
Daniel Gauthier	6	3	10
Reno Cormier	6	4	9
Donald Grondin	5	2	7
Denis Durpois	3	4	7

Punching parties

8830 - Drogues et Sciences
9030 - Néket vs Iles
10930 - Géné vs Bums

Résultats précédents

Géné - 1 vs Néket - 8
Bé - 2 vs Sciences - 1
Bums - 2 vs Drogues - 0

Hockey inter-faculté

par Denis Laplante

Pour faire un bref résumé de la ligue de hockey interfac depuis le début de la saison, mentionnons que le classement est des plus serrés dans les deux ligues. En effet, dans la catégorie compétitive 6 points séparent les six premières équipes alors que la formation de Nord-Ouest menait toujours le bal, n'ayant perdu que 2 parties jusqu'ici. Dans la ligue gentillhomme 3 points séparent les 4 premières équipes alors que les Pas Achahls (dirigés par nul

autre que Ti-Louis à Alphonse à Antonio) détiennent une mince avance sur les autres équipes.

Donc, on peut dire qu'il existe un très bon équilibre dans la ligue de hockey interfac cette saison comparativement aux années précédentes. Le facteur motivation est présent dans presque toutes les équipes et on assiste à du jeu même ces dernières jours. Les dernières semaines du calendrier régulier seront donc déterminantes dans la course du championnat de la

saison régulière.

Dans un autre ordre d'idée, il y aura probablement une soirée sociale pour tous les gens ayant participé au hockey interfac cette saison. Le format de la soirée ainsi que le date fait présentement l'objet de discussions lors des réunions de la ligue. Tous ceux qui auraient des suggestions ou qui voudraient en savoir plus long sur cette soirée n'ont qu'à s'adresser aux responsables d'équipes ou à moi-même. On aimerait bien recevoir du feedback de la part des joueurs.

Aux organisateurs(trices)

du voyage de ski alpin

Avant d'être participante de ce voyage qui a eu lieu le 30 janvier, je peux dire que j'ai aimé mon expérience et je crois que c'est de même pour les autres participantes.

Malgré quelques modifications à l'horaire, tout s'est bien déroulé. J'ai pu pratiquer le ski pendant toute la journée pour ensuite bénéficier de bières, de biscuits et fromages que

nous avons reçu gratuitement de la part de gens bienveillants.

Je remercie donc les organisateurs(trices) de ce voyage, en les encourageant à recommencer de telles expéditions pour que d'autres étudiants puissent y participer et avoir autant de plaisir que j'en ai eu.

Une étudiante satisfaite

Soccer intérieur



Les activités de la ligue intra-murale de soccer intérieur a débuté ses activités le 21 janvier dernier avec la présentation de deux rencontres. Les parties de la ligue ont lieu à tous les jeudis soir à 19h30 et 20h30 au stade du CEPS de notre université.

L'essorer continue est un sport très spectaculaire et mérité qu'il soit connu par tous les grands sportifs. Le jeudi soir est donc une bonne occasion pour tous les profanes de venir en apprendre un peu plus au sujet de ce sport qui demande beaucoup d'écac-

gité de la part des athlètes. Voici les statistiques jusqu'à maintenant.

Le jeudi 21 janvier Footballers: 3 - Spurs 2
Footballers: Robert Cormier, Alain Bourget, Koffi Adjou, Jean-Louis Spurs: Francis Boulay, Michel Bujold.

Étrangers - 4. Têtu - 3 (confrontation)
Étrangers: Medhi Attia, Yârad Boushaband, Jallel Bournon, Kénon Koffi.
Têtu: Marc Laberge, Eric Fournier, Roger Baker.



AU KACHO

Tenez-vous bien,
ça s'en vient au Kacho!

Nous vous parlons de qualité en ce qui concerne les groupes, et bien nous vous annonçons la venue d'Offenbach les 26 et 27 mars. Pour l'occasion nous allons mettre les billets en vente d'ici deux semaines et ils seront disponibles jusqu'au 12 mars exclusivement pour les étudiants et passé cette date (s'il reste des billets) nous les vendrons aux invités. Vous aurez donc près d'un mois pour vous procurer vos billets. Ensuite l'excellent groupe

acoustique "Manège" sera au Kacho les 19 et 20 mars. Faut-il décrire et parler de ce groupe?

Et pour finir la session, nous vous offrons une soirée de grand bal en compagnie d'"Opus 006" le 2 avril, c'est à surveiller, et le 3 avril une soirée de Jazz pur.

Surveillez le FRONT et CKUM-MF, nous vous tiendrons au courant du déroulement des choses.

Ca va être "trippant".

Le Kacho

Ce Lundi 8, "Steven Boyce" sera au café pour nous interpréter d'la musique ben trippante. Et tout cela à la lueur d'une douce chandelle... A Bientôt



Horaire du 8 au 14 février

Lundi soir: Café-étudiant où nous vous convions à venir entendre Steven Boyce qui sera l'artiste invité de la semaine.

Mercredi P.M.: Taverne et l'accompagnement musical est assuré par CKUM-MF.

Mercredi soir: Soirée new-wave en compagnie de Denis Dumais. De plus nous amènerons la piste de danse pour les fans de cette musique.

Jeudi soir: Soirée des coeurs solitaires, la veille de la semaine pour certains et celle pour danser pour d'autres. La discothèque du jeudi assurée par la participation de James à la console.

Vendredi P.M.: Taverne avec musique sur disques. Le fun au Kacho.

Vendredi: Soirée spéciale "Live". Surveillez les

parcantes et CKUM-MF. "Trippant au bouffe". Groupe Ellis Brothers - Boogie Woogie. 3,50\$ étudiants, 4,50\$ invités.

Samedi soir: Le spécial de la semaine: musique new-wave en compagnie de Denis Dumais et pour l'occasion nous vous offrons un deux pour un de 8h30 à 10h00.

Dimanche soir: Soirée consacrée au jazz où un quatuor composé de gens de l'Université vous propose d'apprécier cette musique si riche, si délicate. Les quatre musiciens sont Don Deroche au saxophone, Charles Goguen à la batterie, Daniel Beaulieu à la guitare et Pierre Sanfacion à la contre-basse. Nous vous offrons du vin pour cette soirée afin de créer une ambiance typiquement Jazz.

Groupe Ellis Brothers

Boogie Woogie

3,50\$ étudiants(es)

4,50\$ invités(es)

Horaire des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler avec le groupe et aux autres employés, appelez Terry à 856-5127

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée	DANY		ROBERT	GILLES	ROBERT	GILLES	KURT		
Gûchet I				LAURAPINE	MARIE-LINE CAROLE		JOANNE SYLVIE	CAROLE W.	LOUISE
Gûchet II				DENIS	JAMES HILAIRE	DANIEL SERGE C.	MARC DENIS CARON YVES L.	DANIELLE MICHEL L. PIERRE G.	JEAN LISA
Gargons et filles de 1 ^{er}			PAUL-EMILE	PIERRE R.	LOUIS A.		HELENE PIERRE R.		
compote 2 ^{er}					PAUL-EMILE NICOLE F.				
Serveurs(es) de tables			NICOLE R.	JEANETTE	MARYSE SAZANNE JASMINE	MADO	GILLES V. NICOLE R.	SUZANNE JEANETTE	FRANCINE